

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité



Ministère de l'Economie
et des Finances

Secrétariat Permanent de la
Stratégie de Réduction de la
Pauvreté (SP-SRP)

gtz

Coopération Technique
Allemande

Projet «Appui à la Stratégie
de Réduction de la
Pauvreté» (ASRP)

L'évolution des 56 indicateurs de suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en Guinée

Consultant: Mamadou CAMARA
Secrétariat Permanent de la SRP

Tel: 011 25 65 30 / 43 10 80 / 46 20 25

E-mail: dalabaya@yahoo.fr

Conakry, le 30 janvier 2006

Mamadou Camara: L'évolution des 56 indicateurs de suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en Guinée. Conakry, janvier 2006.

Partie 1: Introduction, bilan global, conclusions et recommandations

Sommaire

Liste des graphiques	2
Liste des abréviations	3
1 Introduction: Les Objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté	4
2 Le contexte et les objectifs de l'étude	5
3 L'Objectif Global de la SRP: La réduction significative et durable de la pauvreté	6
3.1 Cible 1: L'incidence de la pauvreté monétaire	6
3.1.1 Indicateurs	6
3.1.2 Tendances	6
3.1.3 Recommandations	11
3.2 Cible 2: Le taux de croissance économique à moyen et long terme	11
3.2.1 Indicateurs	12
3.2.2 Tendances	12
3.2.3 Recommandations	14
4 Les relations entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et ceux de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté	15
4.1 Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	15
4.2 Les Objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (OSRP)	15
4.3 Distinction et articulation entre OMD et OSRP	16
4.3.1 Distinction entre OMD et OSRP	16
4.3.2 Articulation entre OMD et OSRP	16
5 Principales conclusions et recommandations	17
5.1. Conclusions	17
5.2 Recommandations	19
6 Références	20
Annexe 1 Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	22
Annexe 2 Les Objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (OSRP)	24

Liste des graphiques

Figure 1	L'incidence de la pauvreté monétaire de 1994 à 2003	7
Figure 2	La profondeur de la pauvreté de 1994 à 2003	8
Figure 3	La sévérité de la pauvreté de 1994 à 2003	9
Figure 4	L'évolution probable de l'incidence de la pauvreté de 2002 à 2005	10
Figure 5	L'évolution probable de la profondeur de la pauvreté de 2002 à 2005	10
Figure 6	La sévérité probable de la pauvreté de 2002 à 2005	11
Figure 7	L'évolution du PIB par tête de 1997 à 2004	12
Figure 8	L'évolution du taux d'investissement de 1997 à 2004	13
Figure 9	Le taux d'investissement public de 1997 à 2004	13
Figure 10	Le taux d'investissement privé de 1997 à 2004	14

Liste des abréviations

AN	Assemblée Nationale
ARV	Anti-Retro-Viro
BCG	Bacille de Calmette et Guérin (tuberculose)
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BEP	Bureau d'Études et de Planification
CNLP	Comité National de Lutte contre le Paludisme (au MS)
CNLS	Comité National de Lutte contre le SIDA (à la Primature)
DB	Direction des Banques (à la BCRG)
DC	Direction de la Comptabilité (à la BCRG)
DCN	Direction de la Comptabilité Nationale (à la DNS)
DD	Division de la Démographie (à la DNS)
DGPN	Direction Générale de la Police Nationale
DME	Direction Méthodologique de l'Enquête (à la DNS)
DNB	Direction Nationale du Budget (au MEF)
DNE	Direction Nationale de l'Élevage (au MAE)
DNGR	Direction Nationale de Génie rural (au MAE)
DNP	Direction Nationale du Plan (au MP)
DNS	Direction Nationale de la Statistique (au MP)
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSV	Direction des Services Vétérinaires (à la DNE)
DTCP	Distérit -Tétanos- Coccus - Polyomelythe
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EIBC	Enquête Intégrale Budget Consommation
EIBEP	Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MEPU-EC	Ministère de l'Éducation Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique
MP	Ministère du Plan
MS	Ministère de la Santé
MSec	Ministère de la Sécurité
MTP	Ministère des Travaux Publics
PEV	Programme Élargi de Vaccination
PPTÉ	Pays pauvre très endetté
PROGRES	Programme de Gestion des Ressources en Eau Souterraine
PVVIH	Personne Vivant avec VIH
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SACCO	Service d'Appui aux Coopératives et Coordination des ONG (au MATD)
SAF	Service Administratif et Financier (à l'AN)
SEEG	Société d'Exploitation des Eaux de Guinée
SEPR	Suivi Evaluation des Projets Routiers (au BEP / MTP)
SIP	Section Indice de Prix (à la DNS)
SMF	Services des Micro-finances (à la DB/BCRG)
SNAPE	Service National d'Aménagement des Points d'Eau
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SSP	Service Statistiques et Planification (au MEPU-EC)
SSSI	Service Statistiques Sanitaires et Informatiques (au MS)

1 Introduction: Les Objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté

Datant du mois de janvier 2002, le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de la République de Guinée vise la réalisation de *l'objectif global* suivant (voir DSRP, page 46):¹

La réduction significative et durable de la pauvreté en Guinée

Pour atteindre cet objectif global, la SRP est bâtie autour de trois axes principaux:

- Accélération de la croissance économique,
- Développement et accès équitable aux services sociaux de base,
- Amélioration de la gouvernance et renforcement du cadre institutionnel et humain.

Pour atteindre l'objectif global de la stratégie, *25 objectifs généraux* ont été définis (voir Annexe 1.1 du DSRP). Chaque objectif général s'oriente soit vers un des trois axes principaux, soit vers les besoins du suivi et de l'évaluation de la stratégie:

Accélération de la croissance économique

- Améliorer la gestion des finances publiques,
- Assurer la stabilité économique et financière et améliorer les conditions de financement de l'économie,
- Renforcer les bases du développement économique national,
- Améliorer les conditions de vie et de compétitivité de l'économie en assurant une offre en eau suffisante et à des coûts compétitifs,
- Améliorer le cadre de développement économique et les conditions de vie des populations en assurant une offre (énergétique) accessible pour les populations,
- Amélioration de la mobilité des citoyens,
- Offrir des services de postes et de télécommunications suffisants, de qualité et financièrement accessibles,
- Améliorer les conditions de vie des populations rurales et assurer la sécurité alimentaire,
- Accélérer la croissance économique par l'exploitation du potentiel minier,
- Accélérer le développement de l'artisanat,
- Favoriser la création et la distribution de revenus (par la promotion des PME/PMI),
- Protéger le potentiel naturel du pays.

Développement et l'accès équitable de services sociaux de base

- Améliorer le niveau d'éducation de la population et favoriser un meilleur développement économique et social,
- Améliorer l'état de santé de la population,
- Réduire l'incidence du SIDA sur le développement économique et social du pays,
- Améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations rurales,
- Améliorer les conditions de vie des populations rurales par la fourniture de l'énergie électrique et des énergies renouvelables,
- Assurer un développement durable des établissements humains (Agenda HABITAT II),
- Garantir le minimum de moyen d'existence à toute la population.

Amélioration de la gouvernance et renforcement du cadre institutionnel et humain

- Assurer le plein épanouissement économique et social de la femme,
- Créer les bases préalables au succès de la stratégie,

¹ Dans le DSRP, on utilise le terme « objectif général de la stratégie ».

- Mettre en place un cadre institutionnel et humain à même de favoriser le développement et la lutte contre la pauvreté.

Suivi et évaluation de la stratégie

- Suivre et rendre compte de l'évolution de la pauvreté et de l'impact des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté,
- Renforcer les capacités du système national de statistique,
- Renforcer la participation des pauvres au suivi-évaluation de la SRP.

Dans le cadre de plusieurs consultations, 56 indicateurs ont été retenus pour assurer un bon suivi de la mise en œuvre de la SRP, à savoir la réalisation de son objectif global et des 25 objectifs généraux.

Ce rapport a pour objet de montrer l'évolution des 56 indicateurs, de juger le degré d'atteinte des objectifs fixés dans le DSRP et de formuler des recommandations pour l'amélioration de leur suivi. Le rapport comprend ainsi les quatre parties qui suivent:

- Partie 1: Introduction et revue du contexte dans lequel les indicateurs se situent; bilan de l'objectif global; examen de la distinction et de l'articulation entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les objectifs de la SRP (OSRP); principales conclusions et recommandations.
- Partie 2: Revue des indicateurs des objectifs généraux de l'axe 1, «Accélération de la croissance économique».
- Partie 3: Revue des indicateurs des objectifs généraux de l'axe 2, «Développement et accès équitable aux services sociaux de base».
- Partie 4: Revue des indicateurs des objectifs généraux de l'axe 3, «Amélioration de la gouvernance et renforcement du cadre institutionnel et humain».

2 Le contexte et les objectifs de l'étude

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP adopté par le Gouvernement en janvier 2002, un Groupe Thématique Suivi-Evaluation (GTSE) a été mis en place en octobre de la même année. Ce groupe est composé de représentants des départements ministériels, des partenaires au développement, des institutions républicaines et de la société civile. Il est constitué de trois (3) commissions (voir Note de service no. 008 MEF/SP-SRP/2005 signée le 2 janvier 2005):

- Commission macro-économie et secteurs porteurs de croissance,
- Commission services sociaux de base,
- Commission gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles.

Le GTSE a élaboré le rapport no. 1 de suivi du DSRP qui propose 123 indicateurs de la SRP. En septembre 2003, ce rapport fut présenté au cours d'un atelier national, les participants duquel avaient fait des recommandations pour l'amélioration de son contenu.

A cet effet, pour permettre une meilleure connaissance des indicateurs, le GTSE, avec l'appui financier du PNUD, a élaboré en octobre 2003 une première version du rapport sur les métadonnées des indicateurs de suivi de la SRP. L'élaboration des métadonnées a mis à nu les faiblesses des capacités statistiques du pays qui éprouvent beaucoup de difficultés à satisfaire les besoins en informations chiffrées nécessaires à la conception, la mise en œuvre, le suivi et la mesure de l'impact des politiques économiques et sociales et notamment des politiques de lutte contre la pauvreté.

Pour corriger ces faiblesses, la Cellule Technique du Secrétariat Permanent de la SRP (SP-SRP), avec l'appui de la GTZ, a réalisé une analyse approfondie des 123 indicateurs, du

rapport no. 1 du GTSE et des métadonnées. L'analyse tient compte des références (objectifs ou résultats concernés), de la typologie (niveau d'intervention concerné) et de la périodicité définie dans le premier rapport du GTSE et, vu les limites de capacités existantes, ne considérant que la désagrégation au niveau national. Cet exercice a permis de réduire le nombre d'indicateurs à 56.

En considérant que le suivi des indicateurs du DSRP devrait permettre un examen annuel des résultats obtenus et l'élaboration annuelle d'un rapport d'étape de la mise en œuvre de la SRP, cette analyse a mis en évidence la nécessité de limiter, dans une première phase, le nombre d'indicateurs clés de suivi de la SRP.

Etant donné que le calcul des indicateurs nécessite la disponibilité d'informations statistiques fiables et pertinentes qui doivent être obtenues à partir des départements sectoriels, des institutions étatiques et non étatiques et d'autres producteurs statistiques, à travers la réalisation de différentes méthodes de collecte allant du dépouillement des statistiques courantes des administrations à l'organisation de recensements et d'enquêtes, le SP-SRP a obtenu l'appui financier et technique de la GTZ à fin d'engager des consultations pour améliorer les métadonnées, pour mieux suivre l'évolution des 56 indicateurs clés de suivi et pour faire des propositions relatives au futur suivi et à l'évaluation de la SRP.

La présentation qui suit passe en revue chacun des 56 indicateurs de suivi de la SRP, en appliquant le schéma suivant: énoncé de l'objectif et des cibles spécifiques concernées, liste des indicateurs liés aux objectifs et cibles, tendances de ces indicateurs et recommandations.

La première partie de cette étude s'adresse à l'objectif global seulement. Les indicateurs des 25 objectifs généraux seront traités dans les parties 2, 3 et 4.

3 L'Objectif Global de la SRP: La réduction significative et durable de la pauvreté

3.1 Cible 1: L'incidence de la pauvreté monétaire

Cible 1: Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire de 62,6% en 1995 à 30,0% en 2010 au niveau national, et de 82,1% en 1995 à 38,0% en milieu rural.

3.1.1 Indicateurs

- Incidence de la pauvreté monétaire (%)
- Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique (pauvreté extrême)
- Proportion de la population disposant moins d'un dollar (PPA) par jour (voir OMD 1)
- Profondeur de la pauvreté
- Indice de GINI

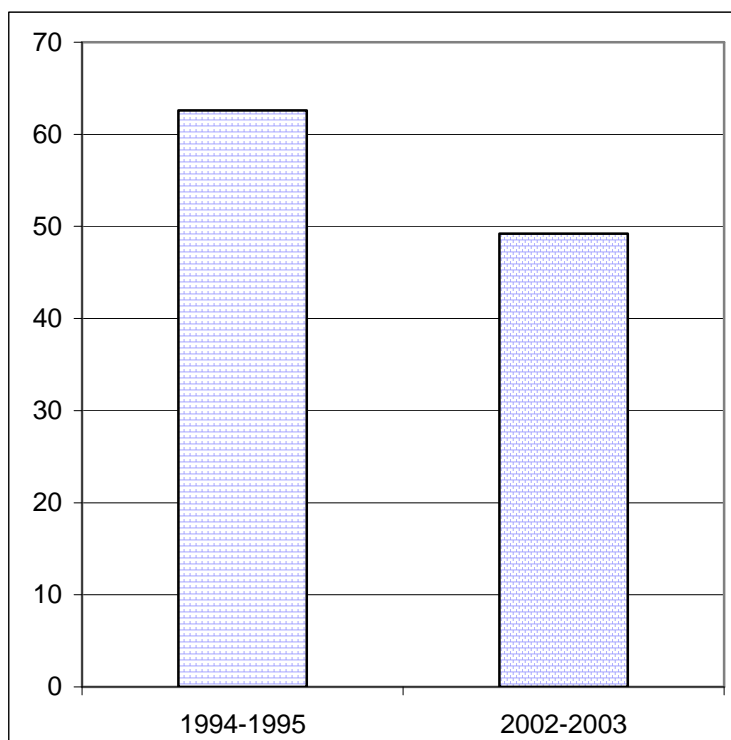
3.1.2 Tendances

En 1994/95, environ 62,6% de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire. L'incidence de la pauvreté était 5 fois plus élevée en milieu rural (82,1%) qu'en milieu urbain (17,5%).²

² Dans le DSRP, l'incidence de pauvreté dans la situation de départ (base line) a été chiffrée à 40,3% au niveau national et à 52,5% en milieu rural. Il s'agit de chiffres issus d'une enquête nationale (EIBC) tenue en 1994/95. Entre-temps ces chiffres ont été révisés. Ainsi, pour faciliter un suivi cohérent de l'évolution de la pauvreté entre 1994 et 2002, l'incidence de pauvreté monétaire chiffrée à 40,30%, citée le DSRP, a été recalculée sur la base du panier de 2002. Comme résultat de cet exercice, l'incidence monétaire ajustée était de 62,6% en 1994. Pour plus de précision voir Document Banque Mondiale: Guinée, Diagnostic de la Pauvreté, 29/06/05 et le rapport EIBEP 2002/2003.

Selon les résultats l'EIBEP 2002-2003, l'incidence de la pauvreté monétaire connaît une baisse importante entre 1994 et 2002, se situant à 49,2% en 2002, soit un gain de 13,5 points en valeur absolue et de près de 22% en valeur relative (voir **Figure 1**).

Figure 1 L'incidence de la pauvreté monétaire de 1994 à 2003

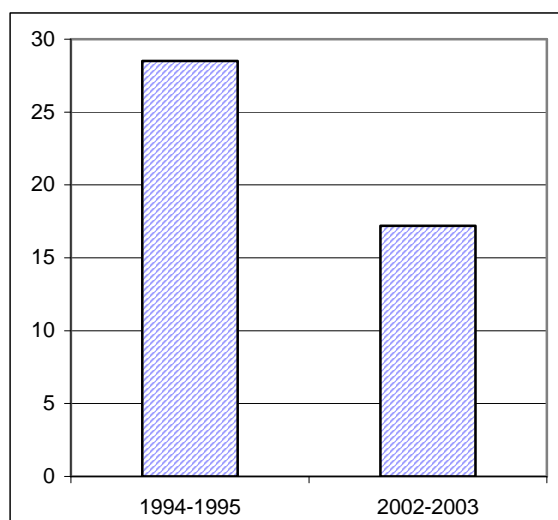


Source: Rapport EIBEP 2002/2003, Conakry, octobre 2005

De ce fait, on constate qu'en plus de l'incidence de la pauvreté monétaire, les autres indicateurs de pauvreté ont connu dans la même période un recul substantiel.

L'écart de pauvreté (profondeur de la pauvreté) concerne les transferts hypothétiques requis pour permettre aux populations pauvres de sortir de leur pauvreté. Autrement dit, il aurait fallu transférer en moyenne à chaque personne pauvre 28,5% de la valeur de la ligne de pauvreté monétaire (celle-ci étant un dollar par jour) pour le faire sortir de cette situation. En 2002, seulement 17,2% de ce montant a été nécessaire (voir **Figure 2**).

Figure 2 La profondeur de la pauvreté de 1994 à 2003



Source: Rapport EIBEP 2002/2003, Conakry, octobre 2005

La baisse de la pauvreté entre 1994 et 2002 a été due à une forte croissance économique au cours de cette période. En effet, le pays a connu un taux de croissance annuel moyen de 4% entre 1994 et 2002, ce qui est bien supérieur au taux de croissance de la population, estimée autour 3,1%. La croissance a été plus tirée par une accumulation extensive des facteurs que par des gains de productivité; car les gains de productivité globale des facteurs n'ont été que modestes, soit 0,6% par an entre 1993 et 1999 (Banque Mondiale, RDP 2004).

Par ailleurs, en 2002, l'incidence de la pauvreté était de 23,5% en milieu urbain et de 59,9% en milieu rural. Ainsi, le milieu urbain qui compte 29,5% de la population ne concentre que 14,1% de personnes pauvres alors que le milieu rural, avec 70,5% de la population, totalise 86% de la population pauvre. On remarque que, malgré l'augmentation de la pauvreté urbaine ces dernières années, la pauvreté demeure un phénomène essentiellement rural.

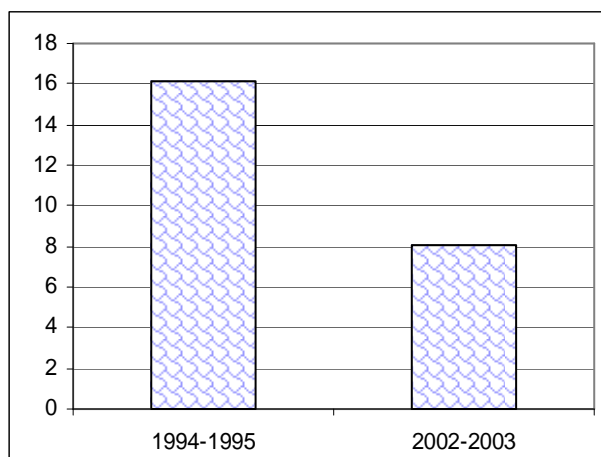
La pauvreté s'est accrue au cours de ces trois dernières années en Guinée. En effet, si les résultats de l'EIBEP 2002-2003 montre une diminution de l'incidence de la pauvreté de 62,6% en 1994 à 49,2% en 2002, les dérapages économiques enregistrés dans le pays depuis 2002, ont fait que le niveau de pauvreté s'est aggravé, passant de 49,2% en 2002 à 50,1% en 2004.

La sévérité de la pauvreté ou l'écart quadratique moyen mesure la proportion des plus pauvres parmi les pauvres.

De 1994 à 2002, la part des plus pauvres parmi les pauvres a baissé de moitié environ en glissant de 16,1% en 1994 à 8,1% en 2002 (voir **Figure 3**). Cette amélioration suit le même élan que le principal indicateur de pauvreté. La variation positive de la sévérité de la pauvreté résulte en partie de la croissance économique qu'à enregistrer l'économie guinéenne accompagnée de la baisse de l'inégalité.

La mesure d'inégalité la plus largement utilisée est l'indice (ou coefficient) de Gini. Celui-ci se fonde sur la courbe de LORENZ. Il mesure combien une répartition donnée du revenu se rapproche de l'égalité ou de l'inégalité absolue. C'est un nombre sans dimension, toujours compris entre 0 et 1.

Figure 3 La sévérité de la pauvreté de 1994 à 2003



Source: Rapport EIBEP 2002/2003, Conakry, octobre 2005

Un indice de Gini de nul correspondrait à une distribution égalitaire des revenus; par contre une valeur voisine de 1, Ce qui signifie que la proportion des pauvres croit plus vite que la proportion des revenus obtenus par les individus de la population. Autrement dit, l'essentiel de la masse du revenu aurait été concentré au sein d'une petite fraction de la population considérée, dans ce cas la répartition des revenus serait très inégalitaire.

En Guinée, entre les deux enquêtes à volet budget consommation, l'indice de Gini a baissé de 0,449 (en 1994/95) à 0,403 (en 2002/03), soit une amélioration de 0,05 points ou 11%. Ce qui signifie que l'inégalité a diminué dans cette période.³

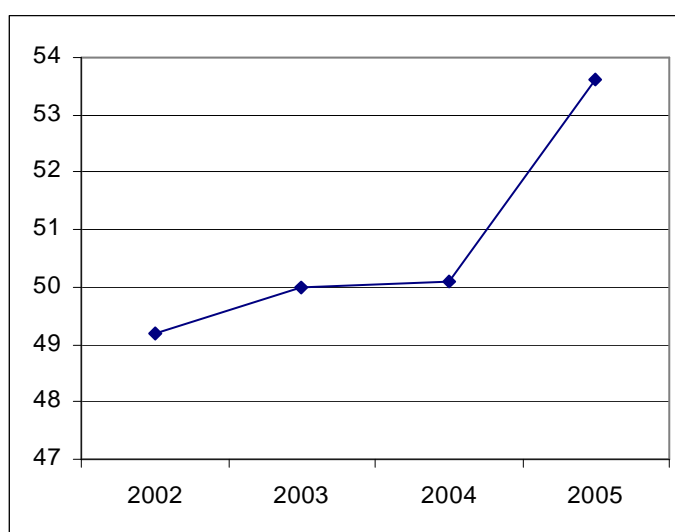
Par ailleurs, les estimations des indices de pauvreté faites en utilisant le modèle SimSIP (*Simulation for Social Indicators and Poverty*) montrent que l'incidence de la pauvreté monétaire se situerait de 53,6% en 2005 (voir **Figure 4**).

Concomitamment, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont augmenté également. De 17,2% et 8,1% respectivement en 2002, ces variables sont de l'ordre de 17,5% et 8,3% en 2004 respectivement, et elles pourraient atteindre 19,3% et 9,3% en 2005 respectivement (voir **Figures 5 et 6**).

Cette situation s'explique par le fait que durant la période sous revue, le taux de croissance de l'économie a été toujours en dessous du taux de croissance démographique (3,1%), alors qu'il devrait être de 5,2% pour pouvoir maintenir le niveau de la pauvreté constant. A cela s'ajoute l'augmentation sans cesse de l'inflation, actuellement à deux chiffres, réduisant le pouvoir d'achat des ménages d'une part, et la compétitivité des entreprises locales par rapport aux entreprises étrangères, d'autre part.

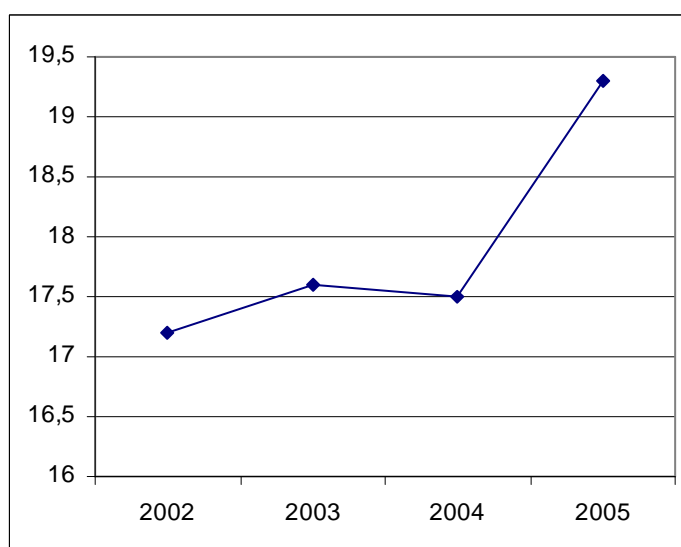
³ Dans le DSRP, la valeur de l'indice de Gini était de 0,33, mais pour permettre la comparaison entre les données de l'EIBC-1994 et l'EIBEP-2002, les données de 1994 ont été recalculées.

Figure 4 *L'évolution probable de l'incidence de la pauvreté de 2002 à 2005*



Source: Rapport EIBEP 2002/2003, Conakry, octobre 2005

Figure 5 *L'évolution probable de la profondeur de la pauvreté de 2002 à 2005*

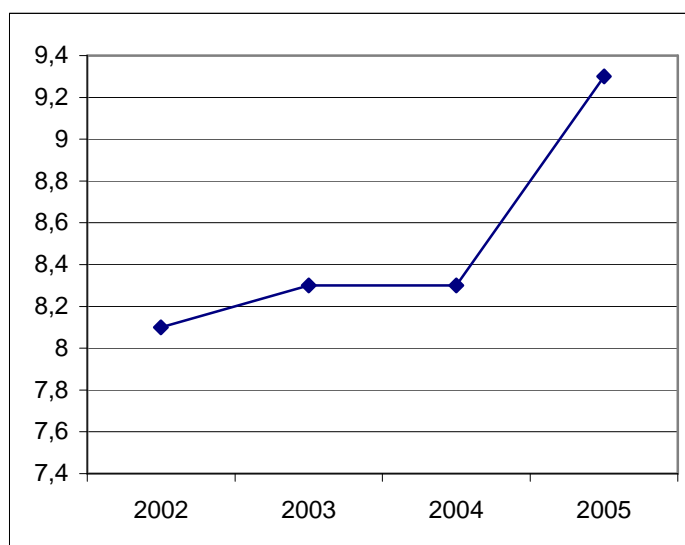


Source: Rapport EIBEP 2002/2003, Conakry, octobre 2005

Pour éradiquer la pauvreté d'un coup en 2002, avec une population totale estimée de 8,32 millions d'habitants, le montant minimal de transferts nécessaires était à 562 milliards FG, sous hypothèses d'un ciblage parfait. En 2005 avec une population estimée à 9,1 millions, il faudrait un montant minimal de 690 milliards FG, soit une augmentation d'environ 130 milliards de FG de plus.⁴

⁴ Il s'agit du résultat de la multiplication de la profondeur de la pauvreté monétaire (17,2%), du seuil de pauvreté (392 732 FG) et de la population totale (8 320 000 habitants).

Figure 6 La sévérité probable de la pauvreté de 2002 à 2005



Source: Rapport EIBEP 2002/2003, Conakry, octobre 2005

3.1.3 Recommandations

Le DSRP adopté par le Gouvernement en janvier 2002 constitue une base solide pour promouvoir le développement économique et la réduction de la pauvreté. Ce document constitue un cadre approprié pour la mobilisation des efforts et la coordination des interventions en faveur du développement économique et la réduction de la pauvreté.

Pour l'appui à la croissance économique, il est préconisé, entre autres, la stabilisation du cadre macro-économique, le développement des infrastructures de base (eau, électricité, transports et télécommunications), l'appui aux secteurs porteurs de croissance (développement rural, mines, tourisme et artisanat et PME) et le renforcement du dispositif institutionnel, législatif et humain (amélioration de la justice, lutte contre la corruption, renforcement des capacités humaines etc.).

D'autres réflexions menées depuis l'introduction du DSRP I devraient être prises en compte dans le DSRP II, prévu à partir de 2006, et ainsi contribuer au renforcement du dispositif pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Il s'agit notamment de la politique nationale de promotion de l'emploi (2003), de la stratégie nationale de sécurité alimentaire (2003), de l'étude diagnostique pour un cadre intégré du commerce, qui est assortie d'une matrice d'actions prioritaires (2004) et la lettre de politique de développement agricole (LPDA 2) actuellement en cours de révision.

Pour réduire la pauvreté en Guinée, avec une croissance démographique de 3,1% et une élasticité de pauvreté-croissance d'environ -1,5%, d'amples mesures doivent être prises pour atteindre un taux de croissance du PIB de 5% à moyen terme et un taux supérieur à 5% à long terme. Il faut aussi réduire le taux d'inflation en dessous de 5%.

Au niveau du système d'indicateurs de suivi, il est aussi recommandé d'introduire, conformément aux OMD, l'indicateur «part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale».

3.2 Cible 2: Le taux de croissance économique à moyen et long terme

Cible 2: Réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 5,2% à moyen terme (2002-2005) et atteindre un taux de 10,0% par an à l'horizon 2010. Une croissance économique qui s'accompagne d'une large distribution de revenus, notamment en faveur des pauvres et des couches les plus vulnérables.

3.2.1 Indicateurs

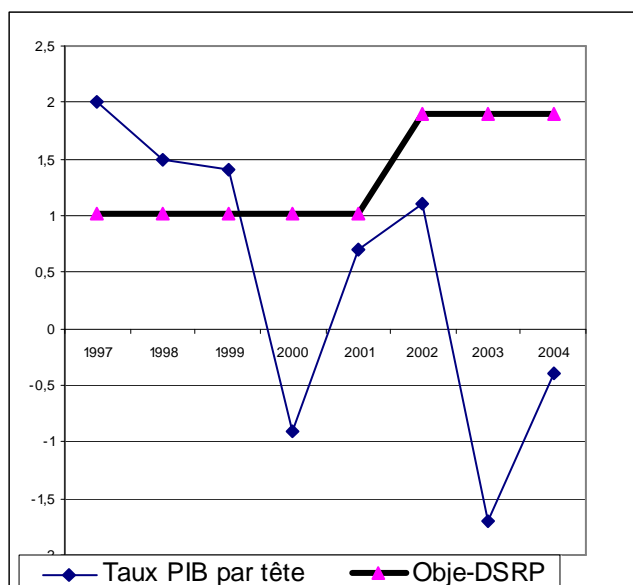
- Croissance du PIB par tête par an (%)
- Taux d'investissement public (en % du PIB)
- Taux d'investissement privé (en % du PIB)
- Taux de chômage

3.2.2 Tendances

Pour endiguer la pauvreté, le Gouvernement guinéen a lancé en 2000 le processus de formulation et de mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de développement axée sur la croissance et la réduction de la pauvreté. Mais, au cours de ces quatre dernières années, la Guinée a enregistré sa plus grave crise économique depuis le début des années 90. Cette crise se traduit par un ralentissement marqué de la croissance et une forte reprise de l'inflation.

En moyenne, le taux de croissance annuel du PIB par tête s'est limité à environ 0,33% entre 1997-2004, contre un taux d'accroissement de la population de 3,1% et un objectif de 1,9% dans le DSRP (voir **Figure 7**). Ce qui montre éloquentement que l'objectif de réduction de la pauvreté fondée sur une croissance forte et durable est compromis.

Figure 7 L'évolution du PIB par tête de 1997 à 2004



Source: Cadrage macro-économique (2005), RES, 1998, 2002, 2003

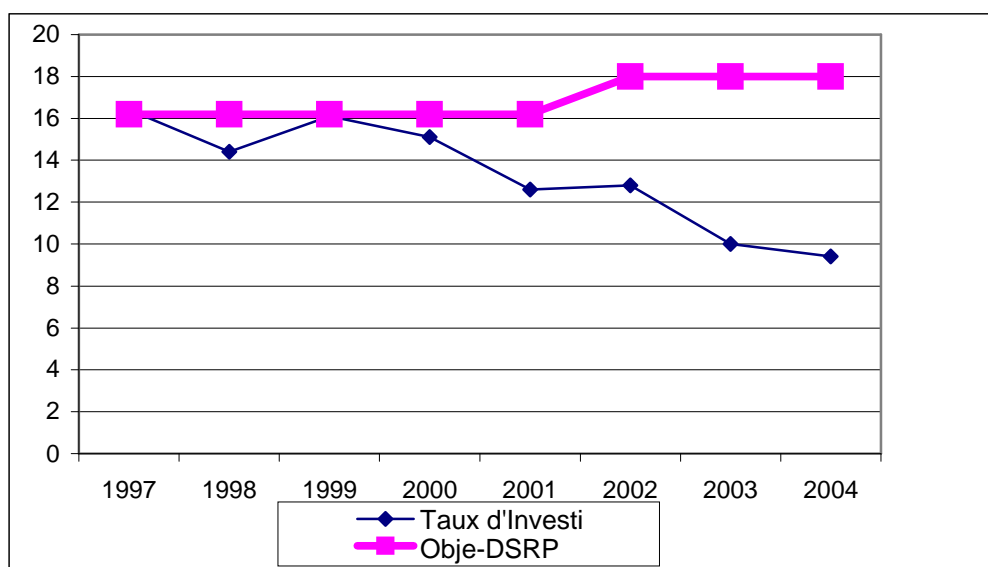
Entre 1997 et 2000, le PIB par tête a baissé de 2,0% à -0,9%. Après une reprise entre 2001 et 2002, affichant respectivement 0,7% et 1,1%, il s'est encore détérioré pour se situer à -0,4% en 2004.

Pendant ce temps, l'inflation est passée de 6,1% en 2002 à 14,8% en 2003 et 27,6% en 2004, engendrant ainsi une forte détérioration du pouvoir d'achat des populations et aggravant la pauvreté.

La baisse du taux de croissance du PIB par tête peut s'expliquer également par la baisse de l'investissement toute catégorie confondue (investissement public et privé).

Le taux d'investissement total a baissé de 16,4% en 1997 à 9,4% en 2004, soit une perte en moyenne annuelle de 1 point sur une période de 7 ans (voir **Figure 8**).

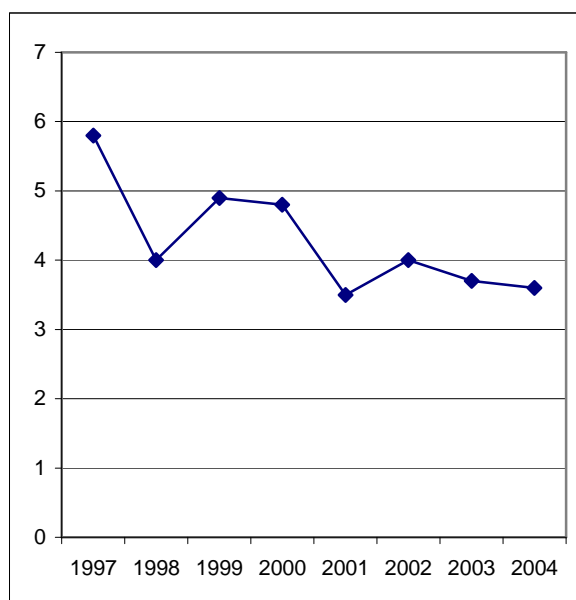
Figure 8 L'évolution du taux d'investissement de 1997 à 2004



Source: Cadrage macro-économique (2005), et RES, 1998, 2002, 2003.

Entre 1997 et 2004, les investissements publics et privés dans le pays ont connu une évolution en dent de scie, passant de 5,8% en 1997 à 3,6% en 2004 et de 10,6% en 1997 à 5,8% en 2004 respectivement (voir **Figures 9 et 10**).

Figure 9 Le taux d'investissement public de 1997 à 2004

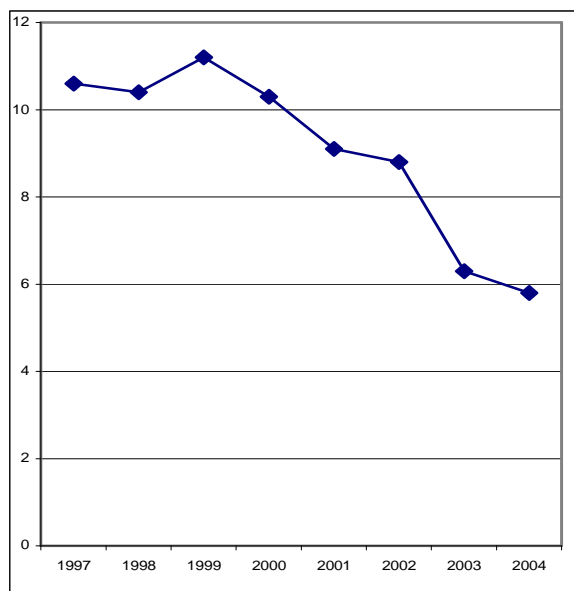


Source: Cadrage macro-économique (2005), et RES, 1998, 2002, 2003.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces tendances: Au niveau de l'administration publique on note la baisse des dépenses publiques en général, et dans les secteurs prioritaires en particulier. Pour preuve, la part des secteurs prioritaires dans le BND a baissé de 74% en 2001 à 49% en 2003. Cette baisse traduit en partie les contraintes financières auxquelles l'Etat est confronté ces dernières années.

Dans le secteur privé, l'une des causes de la baisse des investissements pourrait s'expliquer par l'inflation galopante que l'économie ne cesse d'enregistrer (27,6% en glissement en 2004), réduisant la compétitivité des entreprises par le mécanisme de renchérissement des produits locaux, ainsi donc la perte de clientèle et entraînant la baisse de leurs chiffres d'affaire et de leurs productions.

Figure 10 Le taux d'investissement privé de 1997 à 2004



Source: Cadrage macro-économique (2005), et RES, 1998, 2002, 2003.

Depuis près d'une décennie, le taux de chômage reste presque constant en Guinée. En effet, de 3,1% en 1994, il n'est que de 3,2% en 2004, ce en dépit des crises économiques et sociales qu'a connues le pays au cours de cette période. Cette petite variation est due à l'augmentation du niveau de chômage chez les femmes d'une part, et en milieu urbain d'autre part. De 1,7% en 1994, le taux de chômage féminin est de 2% en 2002, soit un recul de 0,3%. En 1994 le chômage est de 6,7% en milieu urbain alors qu'il est de 6,1% en milieu rural. Ce qui est en rapport positif avec la baisse du taux de pauvreté en ce milieu. Le taux de chômage demeure beaucoup préoccupant à Conakry (15%) et touche beaucoup plus les hommes que les femmes (4,6% contre 2% pour les femmes).

3.2.3 Recommandations

Pour relancer la croissance économique de manière soutenue et durable faire fléchir le taux de chômage en Guinée, des efforts devraient être multipliés à tous les niveaux, pour:

- Limiter les dépenses extrabudgétaires et les orienter en faveur des secteurs prioritaires,
- Combattre avec vigueur la corruption qui gangrène notre économie par le mécanisme d'augmentation des coûts de production des entreprises et par ricochet les coûts de vente des produits,
- Réduire le taux d'inflation à un niveau supportable aussi bien pour les ménages que pour les entreprises afin de relancer la consommation en biens et services et restaurer la compétitivité des entreprises locales qui sont les principaux demandeurs d'emploi.

A cela, il faut ajouter le renforcement des capacités humaines de l'administration publique en procédant des recrutements réguliers à la Fonction Publique.

Il faut noter qu'au moment de l'élaboration du premier document de la SRP, le pays n'avait pas de politique de l'emploi. Cependant, elle vient de se doter, en 2003, d'une politique de l'emploi dont la mise en œuvre permettrait de lutter contre le chômage en Guinée.

4 Les relations entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et ceux de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté

4.1 Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

En 2000, le Sommet du Millénaire pour le Développement a été tenu à New York. Il avait pour objet de sensibiliser et de mobiliser la communauté internationale pour le développement et la réduction de la pauvreté dans le monde. Au cours du sommet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de tous les pays membres de l'ONU ont adopté la Déclaration du Millénaire pour le Développement. Cette déclaration traduit les préoccupations liées à la persistance de la pauvreté et des inégalités dans le monde, au faible accès aux services sociaux de base et à la propagation rapide du VIH/SIDA.

A travers cette déclaration, huit (8) objectifs principaux, dits Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ont été fixés. Par ailleurs, 18 cibles et 48 indicateurs ont été associés à ces objectifs. Ceux-ci sont présentés dans l'**Annexe 1** du rapport présent.

4.2 Les Objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (OSRP)

Les DSRPs sont les mécanismes centraux de financement et de réduction de la dette extérieure pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ). En terme général, les DSRP identifient 4 domaines principaux pour l'action publique:

- Les politiques macroéconomiques et structurelles destinées à soutenir une croissance durable,
- L'amélioration de la gouvernance,
- Les politiques sectorielles appropriées pour la lutte contre la pauvreté,
- L'estimation des coûts et des financements pour les principaux programmes.

De ce fait, les DSRP constituent incontestablement un important pas en avant comparative-ment aux documents cadre des politiques économiques qui avaient cours du temps des programmes d'ajustement structurel (PAS).

Mais les DSRP peuvent être améliorés par les efforts complémentaires, notamment par:

- Une appropriation nationale renforcée et une approche plus participative, associant toutes les parties prenantes sous le leadership des autorités nationales,
- Un bon alignement sur tous les OMD, parfois à un niveau d'ambition supérieur,
- La définition d'un cadre macro-économique adapté aux besoins et contraintes de financement du pays,
- Un élargissement du champ des politiques, par exemple, à travers une meilleure prise en compte d'aspects transversaux (genre, environnement etc.), et
- La mise à disposition de ressources suffisantes aux niveaux du gouvernement national ainsi que des partenaires internationaux.

Comme indiqué dans l'introduction, selon le rapport no. 1 du GTSE, le DSRP comportait de nombreux objectifs, cibles et indicateurs. Après l'analyse approfondie des indicateurs entamée par la Cellule Technique du SP-SRP avec appui technique de la GTZ, tous les paramètres du système de suivi ont été réduits à la baisse. Ainsi, le nombre d'OSRP est de 26 y compris l'Objectif Global, à ceux-ci s'ajoutent 19 cibles et 56 indicateurs. Ceux-ci sont présentés dans l'**Annexe 2** du rapport présent.

4.3 Distinction et articulation entre OMD et OSRP

De nos jours, la plupart des pays africains en voie de développement se sont engagés sur les mécanismes des SRP et des OMD. Ceci dit, on peut s'interroger sur les différences entre les OMD et les OSRP. Cette interrogation est d'autant pertinente que dans les SRP figurent des objectifs et des indicateurs très liés à ceux des OMD. Cependant, il faut noter que chacun de ces ensembles d'objectifs et d'indicateurs a des spécificités.

4.3.1 Distinction entre OMD et OSRP

Les OMD ne sont que des objectifs. La communauté internationale s'est donnée des objectifs à atteindre. Mais elle n'a pas défini la démarche analytique pour les définir, et elle n'a pas défini les stratégies, politiques et mesures à mettre en œuvre pour les atteindre

Les DSRP (leurs appellations varient selon les pays) sont, comme leur nom l'indique, des documents de stratégie. Ils définissent donc:

- Un cadre analytique cohérent (diagnostic de la pauvreté etc.),
- Les objectifs à atteindre,
- Des politiques et mesures à mettre en œuvre pour les atteindre.

La plupart des DSRP ayant été élaborés bien avant l'avènement des OMD, les DSRP n'ont pas intégré dès leurs conceptions les OMD. Ils ont donc leurs propres objectifs, définis par chaque pays, avec une forte influence des partenaires internationaux, surtout de la Banque Mondiale et du FM et, selon le degré de participation, des populations autochtones. Par ailleurs, leurs objectifs se révèlent généralement beaucoup moins ambitieux que les OMD.

En résumé, on dispose aujourd'hui de deux ensembles d'objectifs politiques nationales: l'une sans stratégie pour les mettre en œuvre (les OMD) et l'autre avec des objectifs moins ambitieux (les OSRP).

Comme les États se sont engagés sur les deux mécanismes, la nécessité d'un alignement des deux concepts s'impose.

Pour l'avenir, on peut atteindre que les DSRP basés sur les OMD seront des DSRP qui se fixent comme objectifs, entre autres, des OMD.

4.3.2 Articulation entre OMD et OSRP

La nouvelle question qui demeure le *leitmotiv* dans tous les débats actuels est «Comment articuler les OMD et les OSRP?» Pour répondre à cette question, nous devons poser d'autres questions pour nous guider. Mais au lieu de demander: «Quels sont les progrès possibles vers la réalisation des OMD, compte tenu des contraintes actuelles?» nous devons plutôt demander: «Quelles sont les politiques et les ressources nécessaires pour réaliser les OMD d'ici 2015?» Selon la démarche adoptée par la Guinée, la réponse à cette question sera formulée à l'aide de plusieurs mesures regroupées autour des étapes suivantes:

- Procéder à une évaluation à long terme des besoins liés aux OMD,
- Élaborer une stratégie à long terme de renforcement des ressources humaines et institutionnelles, de développement des infrastructures («capacités d'absorption») et
- Fixer des cibles à court / moyen terme (intermédiaires) pour le DSRP compte tenu de l'évaluation des besoins à long terme pour atteindre les OMD.

Toutefois, on peut déjà orienter l'actualisation du DSRP guinéen vers la formulation de nouveaux objectifs et cibles à l'horizon 2015, qui est aussi l'horizon de programmation suggéré par les OMD. A ceci s'ajoutera la programmation de mesures à court et moyen terme

de lutte contre la pauvreté, bien intégrées dans les processus de programmation budgétaire annuelle et pluriannuelle et les politiques macro-économiques, sectorielles et régionales.

5 Principales conclusions et recommandations

5.1. Conclusions

Il est évident que pour faire un bon suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la SRP, il nous faut avant tout des objectifs et des cibles pertinents, associés à des Indicateurs Objectivement Vérifiables IOV). Or, la qualité des indicateurs dépend aussi de la fiabilité des informations disponibles au niveau du système statistique national.

Après l'analyse des indicateurs, plusieurs constats se dégagent sur les indicateurs et sur les résultats de la mise en œuvre de la SRP:

S'agissant des indicateurs, il faut retenir la qualité des indicateurs et leur cohérence; en fonction de la formulation des objectifs et de leurs cibles spécifiques, posent d'énormes difficultés pour l'analyse des résultats. Ce qui rend difficile l'appréciation du niveau d'atteinte des objectifs fixés dans le DRSP (voir SP-SRP, juillet 2005).

Le critère de *pertinence* tient compte des liens des indicateurs aux OMD et/ou aux OSRP. Il permet de savoir que l'indicateur est associé à un objectif global ou spécifique. En effet, selon ledit rapport, la majorité des indicateurs est moyennement pertinente, soit 32 indicateurs sur 56; deux indicateurs sont faiblement pertinents et les autres fortement pertinents, par ce qu'ils permettent de saisir les impacts et résultats aussi bien des OMD que des OSRP.

Quant au critère de la *fiabilité*, 24 sur 56 indicateurs sembleraient être fiables. La principale cause de la non fiabilité des indicateurs est la qualité des données. En effet, les valeurs des indicateurs pour la même période diffèrent d'une source à une autre. Le critère de fiabilité, contrairement au premier, est beaucoup complexe et tient compte de plusieurs éléments qui sont, entre autres, l'existence des données sur l'indicateur, la compétence de la source d'information (le service producteur) et la qualité des données (la méthodologie appliquée et l'exactitude des informations).

Par ailleurs, sur les 25 objectifs et 64 cibles associées aux 56 indicateurs de la SRP; on note des objectifs sans cibles et sans d'indicateurs; des cibles sans indicateurs, et des cibles non quantifiées. Par conséquent, ces éléments de la logique d'intervention supposée ne se prêtent pas bien ou de tout à un suivi adéquat de la mise en œuvre des OMD ou des OSRP.⁵

Pour ce qui concerne la mise en œuvre de la SRP, des paradoxes se dessinent et montrent combien de fois les données et les informations fournies par le système national de statistiques posent des problèmes.

En effet, l'analyse des données la plus actuelle montre que le niveau de pauvreté a baissé au cours de la période 1994-2002, passant de 62,3% à 49,2%; l'inégalité a baissé de 0,449 à 0,403; mais le chômage n'a presque pas évolué - de 3,2% en 1994 le taux de chômage est de 3,1% en 2002. Ce qui suscite des interrogations sur la manière dont la pauvreté a diminué. Il y a aussi, bien entendu, de problèmes de cohérence et de fiabilité de données.

Par ailleurs, dans le DSRP adopté par le Gouvernement en date janvier 2002 et approuvé épar le Conseil d'Administration du FMI/BM en juillet de la même année, l'objectif global de la SRP était de réduire la pauvreté de 40,3% en 1994 à 30% en 2010. Pourtant, après la validation des résultats de l'EIBEP-2002, le niveau de pauvreté en 1994 a été estimé à

⁵ Dans le rapport 001 du GTSE (septembre 2003) et rapport sur les métadonnées (juillet 2005), il a été mentionné 22 objectifs. Or, dans le DSRP, on trouve 25 objectifs. Cette différence est due au fait que les objectifs liés au suivi-évaluation de la SRP n'ont pas été tenu en compte.

62,3%. Cette situation a permis de faire deux analyses contradictoires, avec des conséquences encore peu connues au niveaux des objectifs à fixer, des moyens requis et des conditions pour l'atteinte du «point d'achèvement».

En effet, si l'on s'en tient à l'analyse faite dans le second rapport sur les OMD, même si les résultats du QUIBB 2002 ne sont pas comparables à ceux de l'EIBC 1994/95, deux conclusions peuvent être tirées:

- La pauvreté semble avoir augmenté dans le pays. Cette observation est conforme à l'évolution macro-économique et elle est bien reflétée dans les opinions des populations sur l'évolution de leurs conditions de vie: Selon l'enquête QUIBB, 36,4% des ménages estiment que leur situation économique s'est dégradée, contre seulement 16% des ménages qui estiment avoir enregistré une amélioration de leurs conditions de vie. **On peut conclure aisément que la pauvreté n'a cessé d'augmenter depuis 1994 en passant de 40,3% en 1994 à 49,2% et pourrait se situer à 53,6% en 2005.**
- Par contre, en utilisant la seconde information et se référant aux commentaires du second rapport de mise en œuvre, les résultats de l'EIBEP 2002-2003 montrent que la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 62,6% en 1994 à 49,2% en 2002, dont 19,1% vivant dans une extrême pauvreté. En 2002, l'incidence de la pauvreté au niveau régional était de 23,5% en milieu urbain et de 59,9% en milieu rural contre 17,5% et 82,1% respectivement en 1994. D'où une baisse sensible de la pauvreté au cours de la période 1994-2002. Cette évolution positive dénote une réduction des inégalités entre les zones rurales et urbaines, même si la pauvreté demeure encore un phénomène essentiellement rural. Par ailleurs, les estimations des indices de pauvreté faites en utilisant le modèle SimSIP (*Simulation for Social Indicators and Poverty*) montrent que la pauvreté pourrait passer de 49,20% en 2002 à 52,3% en 2005. **Ainsi, on peut aboutir à la conclusion contraire à la première, en disant que depuis le début de la mise en œuvre de la SRP, la pauvreté ne cesse d'augmenter à cause des dérapages économiques que le pays traverse.**

Cette illustration montre combien de fois il est difficile d'aboutir à des conclusions adéquates si des données ne sont pas fiables.

Cependant, et en dépit de cette situation, nous soulignons que les résultats de la mise en œuvre de la SRP en Guinée ont été globalement mitigés:

- **Sur le plan macroéconomique** on note une augmentation du niveau de pauvreté; une baisse du PIB par tête, un accroissement de la population au rythme de 3,1%, une augmentation du taux d'inflation, et une baisse de l'aide budgétaire.
- **Sur le plan de l'accès aux services sociaux** de base: On a enregistré une baisse des taux de mortalité des moins de cinq ans, une augmentation du taux d'accès à l'eau potable, une augmentation du taux brut de scolarisation, une augmentation des nombres de centres de santé et de postes de santé intégrés, et un maintien de la séroprévalence en dessous de 5%.
- **Sur le plan de la gouvernance et renforcement des capacités:** on note comme résultat probant l'organisation et l'exécution de l'enquête nationale sur la corruption qui a permis de cerner le niveau de corruption dans le pays.

Malheureusement, nous ne disposons pas d'informations relatives à l'utilisation finale des ressources disponibles (PTE etc.) mises à la disposition des Départements publics pour l'atteinte des objectifs de la SRP et aux résultats de l'évaluation indépendante de la conception et de la mise en œuvre SRP, cette dernière étant toujours en cours.

Toutefois, les difficultés liées au système de suivi et d'évaluation sont énormes aussi bien pour le financement des opérations de collecte, de traitement et de calcul des données servant de base pour la production des indicateurs, que pour le renforcement des capacités humaines et matérielles des structures sectorielles chargées de production statistique et/ou des indicateurs de suivi et d'évaluation. Ce qui a pour corollaire la détérioration de la qualité des données produites.

5.2 Recommandations

Si des efforts importants ont été fournis par le SP-SRP avec l'appui du PNUD et de la GTZ pour l'établissement d'un système de suivi-évaluation de la SRP, il y a lieu de souligner que des défis restent à relever pour améliorer l'efficacité et l'efficience du système existant. Plusieurs recommandations pertinentes peuvent être évoquées, à savoir:

- La création d'une salle de documentation pour conserver les documents et rapports relatifs à la lutte contre la pauvreté en Guinée.
- Le renforcement en ressources humaines et logistique de la Cellule Technique du SP-SRP en augmentant son effectif de 2 à 4 cadres. La cellule devrait être composée alors d'un coordonnateur, d'un macro-économiste, d'un économiste sectorielle et d'un statisticien. Il va sans dire qu'il faut aussi donner à ces cadres les outils nécessaires à une analyse bien fondée de la pauvreté. Ce qui permettrait à cette cellule de jouer pleinement son rôle d'«observatoire de la pauvreté».
- Le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières des services sectoriels de statistiques chargés de la production statistique.
- La reprise des enquêtes QUIBB pour une périodicité de 2 ans afin de cerner de manière régulière les perceptions de la population relatives à l'évolution de la pauvreté.
- L'opérationnalisation des cellules techniques régionales afin d'assurer un bon suivi des stratégies régionales et l'intégration de ces dernières dans la stratégie nationale.
- La création dans les départements sectoriels des points focaux qui serviront de passerelle entre la Cellule Technique du SP-SRP et les départements, pour assurer la bonne circulation d'informations etc.
- La prise en compte et/ou la suppression de certains indicateurs selon les objectifs et les priorités que se fixeraient le DSRP 2.
- Le renforcement de la collaboration entre SP-SRP et la Direction Nationale du Budget afin de cerner la trace des ressources mises à la disposition des Départements.
- L'alignement des OMD et les OSRP pour leur bonne harmonisation et prise en compte dans le DSRP 2.
- L'évaluation approfondie des besoins pour l'atteinte des OSRP en général, et de l'OSRP global en particulier.
- La responsabilisation soutenue de tous les Groupes Thématiques du SP-SRP dans l'élaboration et la diffusion des rapports annuels de mise en œuvre de la SRP.

Mamadou Camara
 Assistant technique / consultant
 SP-SRP, Cellule Technique

Conakry, le 30 janvier 2005

6 Références

Banque Africaine de Développement (Mai 2005): Guinée – Document de Stratégie par Pays 2005-2009. Département des opérations par pays Région de l'Ouest.

Banque Mondiale: Guinée - Diagnostic de la Pauvreté, juin 2005.

Banque Mondiale: Guinée - Renforcer la gestion des dépenses publiques en vue de promouvoir la croissance et réduire la pauvreté. Revue des Dépenses Publiques. Juin 2004.

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Direction Nationale de l'Economie (DNE): Notes de Conjoncture de l'Economie Guinéenne. Division Conjoncture. Conakry, décembre 2004.

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Direction Nationale de l'Economie (DNE): Notes de Conjoncture de l'Economie Guinéenne. Division Conjoncture. Conakry, février 2005.

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP): Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Conakry, janvier 2002.

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP): Rapport No 001 sur les indicateurs de suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Conakry, septembre 2003.

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP): Premier Rapport de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Conakry, avril 2004.

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP): Deuxième Rapport de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Conakry, novembre 2005.

Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP): Les métadonnées des indicateurs de suivi- évaluation de la SRP en Guinée. Conakry, juillet 2005.

Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique (DNS): Rapport final – Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB). Conakry, avril 2004.

Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique (DNS), Division Démographie: Enquête Démographique et de Santé (DNS). Conakry 1999.

Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique (DNS), Division Démographie: Enquête Démographique et de Santé (DNS). Conakry 2005.

Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique (DNS): Rapport final – Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB). Conakry, avril 2004.

Ministère du Plan, Direction Nationale du Plan (DNP), Division Etudes et Stratégies Macro-économiques: Cadrage Macro-économie Annuel 2004. Conakry, juin 2005.

Ministère du Plan, Direction Nationale du Plan (DNP), Division Etudes et Stratégies Macro-économiques: Rapport Economique et Social 2003. Conakry, novembre 2004.

Ministère de la Santé Publique (MSP): Rapport Annuel d'Activités. Conakry, février 2005.

Ministère à la Présidence Chargé du Contrôle Economique et Financier, Agence Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC): Rapport Final de l'Enquête Nationale sur la Corruption et la Gouvernance en Guinée. Conakry, 2003.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD): Impact socio-économique du VIH/SIDA en République de Guinée. 2004.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD): Premier Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement. 2002.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD): Deuxième Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement. 2005.

Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE): Rapport d'activités annuel. 2004.

Annexe 1 Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

OMD	Cibles	Indicateurs
OMD 1: Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour - Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
OMD 2: Assurer une éducation primaire pour tous	Scolariser tous les enfants (filles et garçons) avec un cycle complet d'études primaires d'ici à la fin de l'an 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Taux net de scolarisation primaire - Pourcentage d'élèves admis en 6ème année
OMD 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Eliminer les disparités entre genres au primaire et au secondaire de préférence avant l'an 2005 et à tous les niveaux de l'éducation avant l'an 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio filles/garçons au primaire, secondaire et supérieur - Proportion de femmes employées dans l'Administration publique - Proportion de sièges occupés par les femmes à l'Assemblée Nationale - Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes
OMD 4: Réduire la mortalité infanto-juvénile	Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans d'ici à la fin de l'an 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Taux national de mortalité infanto-juvénile et par zone - Taux national de mortalité infantile et par zone - Proportion d'enfants de moins d'un an vaccinés contre la rougeole
OMD 5: Améliorer la santé maternelle	Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle d'ici à la fin de l'an 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité maternelle - Proportions d'accouchements assistés par un personnel qualifié - Taux de prévalence contraceptive
OMD 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	Cible 1: Arrêter la progression du SIDA et commencer à inverser la tendance d'ici la fin de l'an 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de séoprévalence du VIH/SIDA parmi les adultes de 15 à 49 ans - Taux d'utilisation des préservatifs
	Cible 2: Maîtriser le paludisme et commencer à inverser les indicateurs actuels	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de prévalence du paludisme - Taux de mortalité due au paludisme - Pourcentage de la population vivant dans les zones à risque qui utilise les moyens de protection et de traitement
	Cible 3: Dépister 70% des cas de tuberculose contagieuse et guérir 85% des cas dépistés d'ici 2015	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de détection - Taux de guérison
OMD 7: Assurer un environnement durable	Cible 1: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie de terres protégées pour préserver la biodiversité - Proportion des zones forestières

	Cible 2: Réduire de moitié, d'ici l'an 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson potable	- Proportion de la population ayant accès à l'eau potable
	Cible 3: Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis dans le monde, d'ici à l'an 2015	- Proportion de la population ayant accès aux parcelles viabilisées - Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements
OMD 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Cible 1: S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés	- Volume de l'aide publique au développement - Proportion de la dette publique annulée - Service de la dette publique en % des exportations des biens et services
	Cible 2: Mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoires	- Taux d'ouverture de l'économie, mesuré par le ratio Exportations/PIB - Stabilité des prix des produits d'exportation
	Cible 3: Favoriser l'accès aux nouvelles technologies	- Niveau de hausse de la télédensité - Pour le téléphone et la boîte postale, taux de pénétration à moyen et long termes

Annexe 2 Les Objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (OSRP)

OSRP	Cibles	Indicateurs
Objectif global: Réduction significative et durable de la pauvreté	Cible 1: Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire de 62,6% en 1995 à 30,0% en 2010 au niveau national, et de 82,1% en 1995 à 38,0% en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> - Incidence de la pauvreté monétaire (%) - Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique (pauvreté extrême) - Proportion de la population disposant moins d'un dollar par jour (PPA) - Profondeur de la pauvreté - Indice de GINI
	Cible 2: Réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 5,2% à moyen terme (2002-2005) et atteindre un taux de 10,0% par an à l'horizon 2010. Une croissance économique qui s'accompagne d'une large distribution de revenus, notamment en faveur des pauvres et des couches les plus vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance du PIB/ tête par an (%) - Taux d'investissement public (en % du PIB) - Taux d'investissement privé (en % du PIB) - Taux de chômage
OSRP 1: Améliorer la gestion des finances publiques	Faire baisser le déficit budgétaire global (base engagements, dons exclus) de 5,4% à 1,3% entre 2000 et 2005	<ul style="list-style-type: none"> - Recettes non minières en pourcentage du PIB - Déficit budgétaire hors dons (base engagement) en % du PIB - Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services
OSRP 2: Assurer la stabilité économique et financière et améliorer les conditions de financement de l'économie	Cible 1: Faire baisser le taux d'inflation de 7% en 2001 à 3,5% à l'horizon 2005 et maintenir le financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale à 10% des recettes de l'année précédente	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'inflation moyen - Taux d'inflation glissant - La part du déficit budgétaire financé par la Banque Centrale (%)
	Cible 2: Promouvoir la micro finance, doubler l'effectif de la clientèle, du niveau des crédits et de l'épargne dans le domaine de la micro finance à l'horizon 2008, et à atteindre une clientèle de 178.421 membres en 2005 contre 88.209 actuellement	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des CRD sans caisse de crédit et d'épargne
OSRP 3: Renforcer les bases du développement économique national		
OSRP 4: Améliorer les conditions de vie et de compétitivité de l'économie en assurant une offre en eau suffisante et à des coûts compétitifs,		

OSRP 5: Améliorer le cadre de développement économique et les conditions de vie des populations en assurant une offre (énergétique) accessible pour les populations	Ramener le taux d'accès à l'électricité de 7% en 1999 à 65% à l'horizon 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès à l'électricité (en %) - Ménages utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage (en %)
OSRP 6: Amélioration de la mobilité des citoyens		<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage du réseau routier en bon état - Nombre de kilomètres de pistes rurales construites - Nombre de kilomètres de pistes rurales entretenues
OSRP 7: Offrir des services de postes et télécommunications suffisants, de qualité et financièrement accessibles		
OSRP 8: Améliorer les conditions de vie des populations rurales et assurer la sécurité alimentaire	Améliorer les revenus des exploitants ruraux et des pêcheurs, et atteindre un taux de croissance annuelle du PIB agricole de 10% en 2010, contre une moyenne de 5% entre 1996 et 1999	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance agricole - Taux de couverture vaccinale du cheptel (péri pneumonie bovine) - Part des exportations agricoles dans les exportations totales
OSRP 9: Accélérer la croissance économique par l'exploitation du potentiel minier		
OSRP 10: Accélérer le développement de l'artisanat		
OSRP 11: Favoriser la création et la distribution de revenus (par la promotion des PME/PMI)		
OSRP 12: Protéger le potentiel naturel du pays		
OSRP 13: Améliorer le niveau d'éducation de la population et favoriser un meilleur développement économique et social	Généraliser l'enseignement de base en portant le taux de scolarisation primaire à 100% à l'horizon 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Taux brut de scolarisation primaire - Rapport élèves par maître dans le primaire - Nombre de salles de classes nouvellement construites - Taux d'alphabétisation des adultes - Taux net de scolarisation primaire - Taux brut de scolarisation secondaire - Taux net de scolarisation secondaire
OSRP 14: Améliorer l'état de santé de la population	Cible 1: Réduire le taux brut de mortalité de 14,2‰ en 1999 à 12‰ en 2005 et à 9‰ en 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de prévalence du paludisme

	Cible 2: Réduire le taux de mortalité infantile 98‰ en 1999 à 70‰ en 2005 et à 50‰ en 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité infantile - Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans - Taux de couverture vaccinale BCG - Taux de couverture vaccinale DTCP3 - Taux de couverture vaccinale VAR - Taux de couverture vaccinale VAA - Taux de couverture vaccinale VAT 2+
	Cible 3: Réduire le taux brut de mortalité maternelle de 528 pour 100.000 naissances vivantes en 1999 à 300 en 2005 et à 200 en 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité maternelle - Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié
	Cible 4: Lutter contre les carences nutritionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'enfants de moins 5 ans présentant une insuffisance pondérale
	Cible 5: Améliorer la qualité des services et l'accès des pauvres aux services essentiels de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de centres de santé intégrés et fonctionnels - Nombre de postes de santé intégrés et fonctionnels
OSRP 15: Réduire l'incidence du SIDA sur le développement économique et social	Maintenir le taux de prévalence du VIH/SIDA inférieur à 5% au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de prévalence du VIH/SIDA - Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans
OSRP 16: Améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations rurales	Porter le taux d'accès à l'eau de la population rurale de 55%, avec une ration de 10 litres d'eau par jour et par habitant	<ul style="list-style-type: none"> - Ménages ayant accès à une source d'eau potable (en %) - Nombre de forages réalisés - Nombre de puits réalisés - Nombre de sources d'eau aménagées
OSRP 17: Améliorer les conditions de vie des populations rurales par la fourniture de l'énergie électrique et des énergies renouvelables		
OSRP 18: Assurer un développement durable des établissements humains (Agenda HABITAT II)		
OSRP 19: Garantir le minimum de moyen d'existence à toute la population		
OSRP 20: Assurer le plein épanouissement économique et social de la femme	Cible 1: Assurer à la femme les mêmes opportunités économiques qu'à l'homme	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport filles/garçons au primaire - Rapport filles/garçons au secondaire - Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 19 ans par rapport aux hommes
	Cible 2: Favoriser la promotion sociale de la femme	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national

OSRP 21: Créer les bases préalables au succès de la SRP	Renforcer la sécurité et la stabilité	- Nombre de commissariats de proximité créés
OSRP 22: Mettre en place un cadre institutionnel et humain à même de favoriser le développement et la lutte contre la pauvreté	Renforcer les capacités institutionnelles et humaines du pays	- Nombre d'organisations de la société civile créées
OSRP 23: Suivre et rendre compte de l'évolution de la pauvreté et de l'impact des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté		
OSRP 24: Renforcer les capacités du système national de statistique		
OSRP 25: Renforcer la participation des pauvres au suivi-évaluation de la SRP		

Mamadou Camara: L'évolution des 56 indicateurs de suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en Guinée. Conakry, janvier 2006.

Partie 2: Les indicateurs de suivi de l'Axe 1 (politique macro-économique et secteurs porteurs de croissance)

Sommaire

1	OSRP 1: Gestion des finances publiques améliorée	3
1.1	Cible: Le déficit budgétaire	3
1.1.1	Indicateurs	3
1.1.2	Tendances	3
1.1.3	Recommandations	5
2	OSRP 2: Stabilité économique et financière assurée	6
2.1	Cible 1: Taux inflation et gestion du déficit budgétaire	6
2.1.1	Indicateurs	6
2.1.2	Tendances	6
2.1.3	Recommandations	8
2.2	Cible 2: La microfinance	9
2.2.1	Indicateurs	9
2.2.2	Tendances	9
2.2.3	Recommandations	9
3	OSRP 3: Bases du développement économique national renforcées	9
4	OSRP 4: Offre en eau suffisante assurée et à des coûts compétitifs	10
5	OSRP 5: Offre énergétique améliorée	10
5.1	Cible: Le taux d'accès à l'électricité	10
5.1.1	Indicateurs	10
5.1.2	Tendances	10
5.1.3	Recommandations	10
6	OSRP 6: Mobilité des citoyens améliorée	11
6.1	Cible: -	11
6.1.1	Indicateurs	11
6.1.2	Tendances	11
6.1.3	Recommandations	13
7	OSRP 7: Services de postes et de télécommunications suffisants, de qualité et financièrement accessibles	13
8	OSRP 8: Sécurité alimentaire assurée	13
8.1	Cible: Croissance du PIB agricole	13
8.1.1	Indicateurs	13
8.1.2	Tendances	13
8.1.3	Recommandations	15
9	OSRP 9: Croissance économique accélérée par l'exploitation du potentiel minier	16
10	OSRP 10: Développement de l'artisanat accéléré	16
11	OSRP 11: Création et distribution de revenus à travers la promotion des PME et PMI	16
12	OSRP 12: Potentiel naturel du pays protégé	17

Liste des Graphiques

Figure 1	Service de la dette en % des exportations de 1997 à 2004	4
Figure 2	Déficit budgétaire hors dons (base engagements) de 1997 à 2004	5
Figure 3	Recettes non minières dans les recettes courantes de 1997 à 2004 (%)	5
Figure 4	Taux d'inflation en glissement annuel de 1997 à 2004	6
Figure 5	Taux d'inflation en moyenne annuelle de 1997 à 2004	7
Figure 6	Financement du déficit budgétaire par la BCRG de 1998 à 2004	8
Figure 7	Nombre de kilomètres de pistes rurales entretenues	12
Figure 8	Nombre de kilomètres de pistes rurales construites	12
Figure 9	Taux de croissance agricole de 1997 à 2004	14
Figure 10	Taux de couverture vaccinale (PPB) du cheptel de 1997 à 2002	14
Figure 11	Part des exportations agricoles dans les exportations totales, 2000-04	15

Rappel des Objectifs de l'Axe 1 de la SRP

Pour atteindre l'objectif global de la stratégie, 25 objectifs généraux ont été définis, dont 12 liés à l'Axe 1 de la SRP, à savoir dans les domaines de la politique macro-économique et des secteurs porteurs de croissance:

- Améliorer la gestion des finances publiques,
- Assurer la stabilité économique et financière et améliorer les conditions de financement de l'économie,
- Renforcer les bases du développement économique national,
- Améliorer les conditions de vie et de compétitivité de l'économie en assurant une offre en eau suffisante et à des coûts compétitifs,
- Améliorer le cadre de développement économique et les conditions de vie des populations en assurant une offre (énergétique) accessible pour les populations,
- Amélioration de la mobilité des citoyens,
- Offrir des services de postes et de télécommunications suffisants, de qualité et financièrement accessibles,
- Améliorer les conditions de vie des populations rurales et assurer la sécurité alimentaire,
- Accélérer la croissance économique par l'exploitation du potentiel minier,
- Accélérer le développement de l'artisanat,
- Favoriser la création et la distribution de revenus (par la promotion des PME/PMI),
- Protéger le potentiel naturel du pays.

1 OSRP 1: Gestion des finances publiques améliorée

Améliorer la gestion des finances publiques.

1.1 Cible: Le déficit budgétaire

Faire baisser le déficit budgétaire global (base engagements, dons exclus) de 5,4% à 1,3% entre 2000 et 2005

1.1.1 Indicateurs

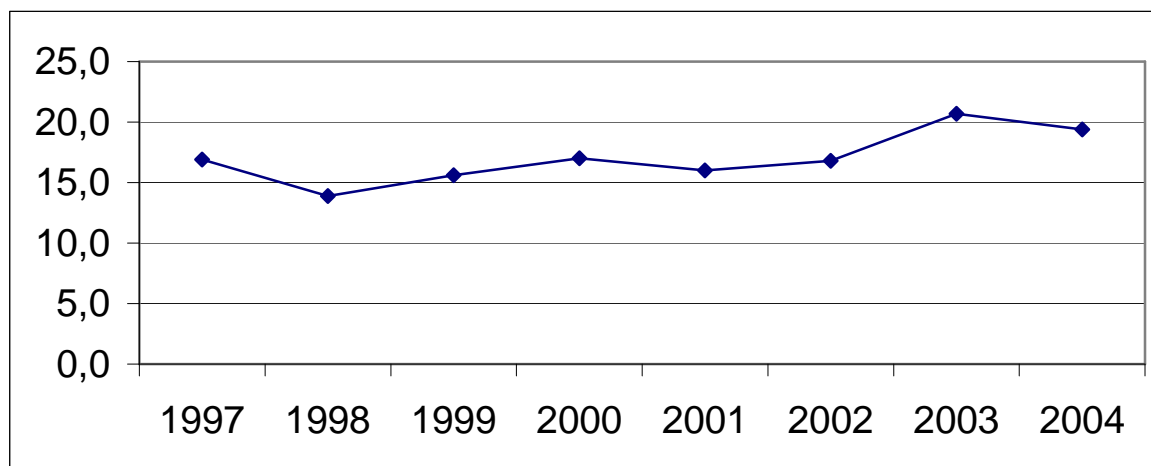
- Recettes non minières en pourcentage du PIB
- Déficit budgétaire hors dons (base engagements) en % du PIB
- Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services

1.1.2 Tendances

A l'instar de nombreux pays en développement, la Guinée est confrontée aux problèmes liés à la gestion de sa dette et à la détérioration profonde des termes de l'échange. Cette situation pèse lourdement à la mobilisation des recettes intérieures qui entraîne une baisse des capacités de financement de l'Etat, l'exposant perpétuellement à un recours au financement extérieur qui résulte sur l'augmentation du volume de la dette.

Depuis 1997, le service de la dette de l'Etat guinéen évolue en dents de scie (voir **Figure 1**). De 17% des exportations environ en 1997, le service de dette a atteint 20,7% du niveau des exportations en 2003, ce qui correspondait à un encours de la dette de 3,51 milliards USD.

Figure 1 Service de la dette en % des exportations de 1997 à 2004



Source: Cadrage macro-économique (2005) et RES 1998, 2002, 2003

Entre 2003 et 2004, il a connu une légère baisse pour se situer à 19,4% des exportations. Selon les estimations du cadrage macro économique, il pourrait augmenter en 2005 pour se situer à environ 20%.

Cette situation est la conséquence manifeste des difficultés financières rencontrées par le Gouvernement guinéen depuis le début de la mise en œuvre de la SRP. Ces difficultés l'ont contraint de s'acquitter régulièrement du service de la dette extérieure. 105,3 milliards FG ont été remboursés en 2003.

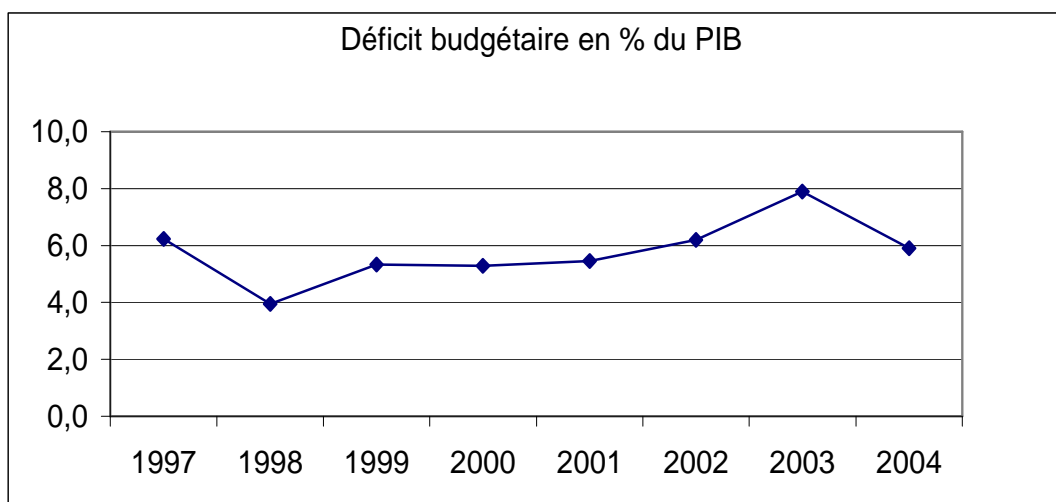
Toutefois, les arriérés restent importants et ont été accumulés à hauteur de 43 milliards FG en 2003. A cela s'ajoute la baisse du niveau des exportations des biens et services. De 866,9 milliards de FG en 2001, elles ont baissé pour enregistrer une valeur de 836,2 milliards de FG en 2003. En 2004, les exportations se sont améliorées pour se situer à 847,9 milliards de FG.

Limiter le déficit budgétaire reste une des préoccupations du Gouvernement guinéen. Le DSRP prévoit une limite maximale de 1,3% d'ici 2005. Toutefois, le déficit budgétaire ne cesse de se creuser. En effet, de 1997 et 2004, il a atteint 7,9% en 2003 avant de s'incliner à 6% en 2004 (voir **Figure 2**). Cette augmentation est due en partie à une politique budgétaire expansive suite à la recrudescence des dépenses extrabudgétaires notamment en matière de défense et la sécurité.

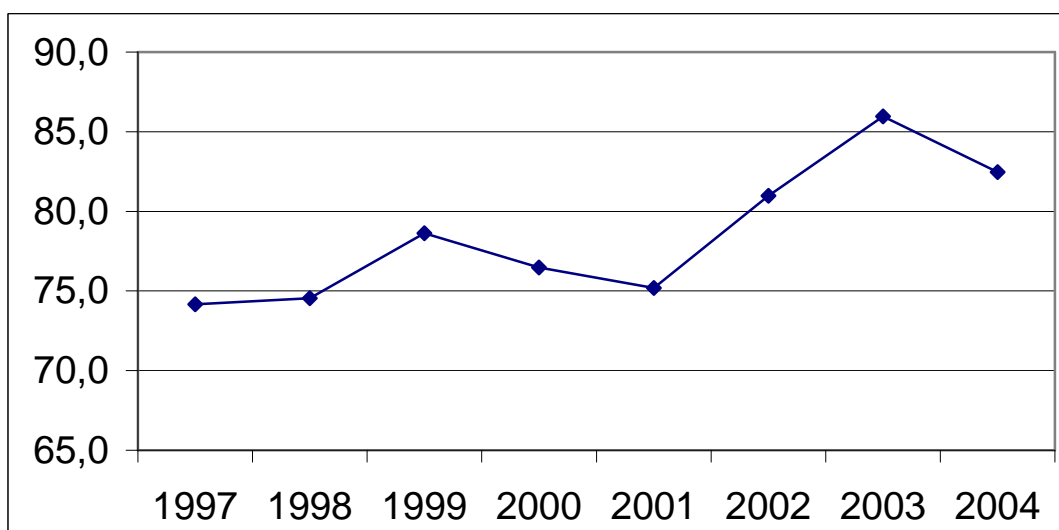
Entre 2002 et 2004, le déficit a été largement financé par le système bancaire. Ce qui a induit une forte augmentation de la masse monétaire (37% en 2003).

Il faut souligner que ceci est le résultant de difficultés liées à la mobilisation des ressources fiscales, des nécessités de financement du PIP et du renforcement de la sécurité intérieure le long des frontières notamment avec la Côte d'Ivoire.

Les recettes non minières constituent une composante très importante des recettes courantes de l'Etat. Cette proportion a considérablement augmenté dans ces dernières années. De 74,2% en 1997, elle était de 86% environ en 2003 avant de baisser pour se situer à 82%, soit un gain de 8 points en 7 ans (voir **Figure 3**). Cette augmentation est en grande partie tributaire de la part des recettes fiscales sur biens et services qui constituent 53% des recettes non minières.

Figure 2 Déficit budgétaire hors dons (base engagements) de 1997 à 2004

Source: Cadrage macro-économique (2005) et RES 1998, 2002, 2003

Figure 3 Recettes non minières dans les recettes courantes de 1997 à 2004 (%)

Source: Cadrage macro-économique (2005) et RES 1998, 2002, 2003

S'agissant de l'objectif du DSRP, il est évident que les résultats mitigés ont rendu l'atteinte de cet objectif difficile.

1.1.3 **Recommandations**

Situer à 5,9% en 2004, il serait difficile, pour le moins dire, de faire baisser le déficit budgétaire global (base engagements, dons exclus) à 1,3% en 2005.

Cependant, si l'on veut réduire le déficit budgétaire, il est primordial qu'on respecte nos engagements aussi bien vis-à-vis de nous-mêmes que de nos partenaires financiers. Ceci, en adoptant une politique budgétaire restrictive visant à limiter considérablement extrabudgétaires, renforcer le recouvrement des recettes fiscales non minières et les capacités humaines et matérielles des départements en charge du contrôle financier, de la douane et des impôts.

2 OSRP 2: Stabilité économique et financière assurée

Assurer la stabilité économique et financière et améliorer les conditions de financement de l'économie.

2.1 Cible 1: Taux inflation et gestion du déficit budgétaire

Cible 1: Faire baisser le taux d'inflation de 7% en 2001 à 3,5% à l'horizon 2005 et maintenir le financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale à 10% des recettes de l'année précédente.

2.1.1 Indicateurs

- Taux d'inflation moyen
- Taux d'inflation glissant
- La part du déficit budgétaire financé par la Banque Centrale (%)

2.1.2 Tendances

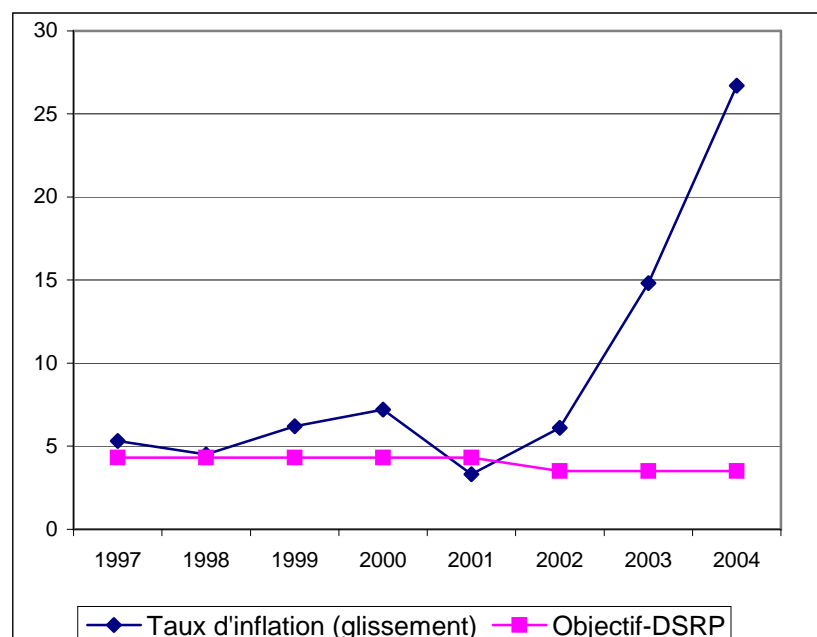
L'inflation constitue un problème que mine aussi les efforts du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté que le pouvoir d'achats des populations; et elle crée un déséquilibre total de l'économie.

De 4,3% en moyenne entre 1996-2000; le DSRP s'est fixé pour objectif de faire baisser le taux d'inflation de 7% en 2001 à 3,5% à l'horizon 2005.

Vu l'évolution de ces indicateurs macroéconomiques, il est difficile de se prononcer sur la réussite de la politique monétaire en Guinée.

En effet, de 5,3% en 1997, le taux d'inflation en glissement a oscillé autour de 5% jusqu'en 2001, où il a enregistré sa valeur minimale de l'ordre de 1,1%. Depuis 2001, le taux ne cesse d'augmenter de manière géométrique (voir **Figure 4**).

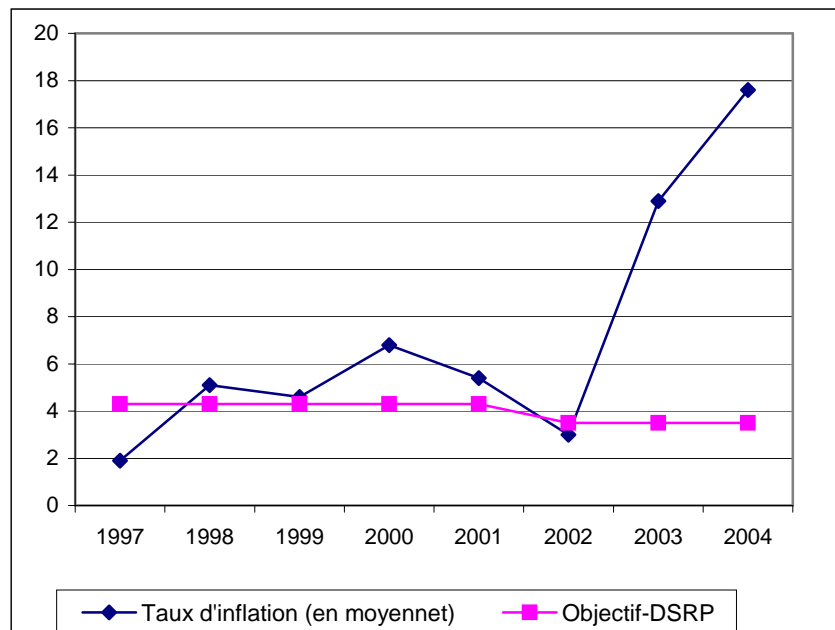
Figure 4 Taux d'inflation en glissement annuel de 1997 à 2004



Source: Direction Nationale de la Statistique

Si les valeurs sont relativement faibles pour le taux d'inflation en moyenne, la tendance est presque identique à celle du taux d'inflation en glissement. De 1,9% en 1997, il prend la valeur de 6,8% en 2000 puis glisse pour se situer à 3,4% en 2001 alors qu'en glissement l'inflation était de 1,1% à la même année (voir **Figure 5**).

Figure 5 Taux d'inflation en moyenne annuelle de 1997 à 2004



Source: Direction Nationale de la Statistique

Dans la période de mise en œuvre de la SRP, la situation s'est davantage aggravée au niveau des deux indicateurs. Passant de 6,1% en 2002, le taux d'inflation en glissement a augmenté pour atteindre 14,8% en 2003 et de 27,6% en 2004. Parallèlement, le taux d'inflation en moyenne a évolué pour se situer à 12,9% et 17,5% en 2003 et 2004, respectivement.

Ces taux galopants sont des conséquences manifeste de la politique monétaire expansionniste appliquée par la BCRG au cours de ces trois années pour sauver mordicus l'économie en situation de déficit budgétaire structurel.

En effet, le taux de liquidité de l'économie a été porté à 16,5% à cause des avances de la BCRG, qui ont induit une forte hausse de la base monétaire (33%) et de la masse monétaire (37%), malgré une émission accrue de Titres de Régulation Monétaire (TRM) destinés à ponctionner l'excédent des liquidités bancaires. Cette augmentation de la masse monétaire 10 fois supérieure à la croissance du PIB, combinée à des facteurs exogènes, tels que la hausse des prix des produits importés, a fait que 2004 a été caractérisé par une forte inflation qui s'est située en glissement annuel à un taux de 27,6% en décembre, alors qu'elle était de 3% et 12,9% en 2002 et 2003, respectivement.

Les dépenses extrabudgétaires financées par la monétisation constituent une contrainte pour le crédit du secteur privé et alimentent l'inflation. Les réserves de change de la BCRG se sont établies à seulement 1,5 mois d'importations, contre des objectifs de 6 mois fixé par le DSRP et de 3 mois pour l'adhésion à la ZMAO.

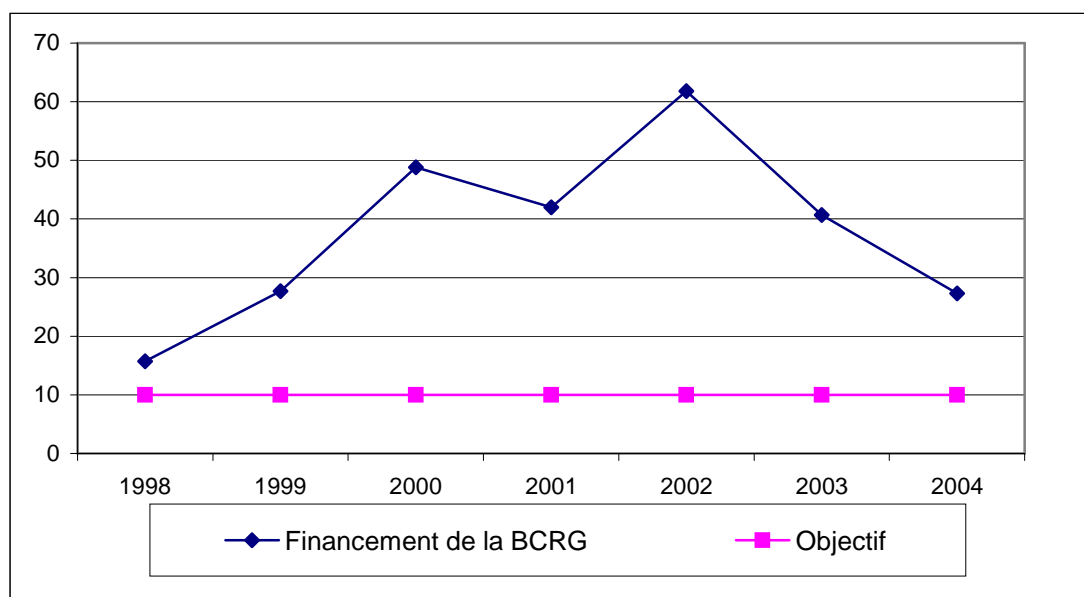
Le report de la demande de devises non couverte par le système bancaire a entraîné une forte dépréciation du Franc Guinéen par rapport aux principales devises: 24,2% pour le dollar US et 39,1% pour l'euro en 2004. Entre mi-septembre et fin décembre 2004, l'écart moyen entre le taux du marché officiel et celui du marché parallèle s'est situé à environ 30%. La

Banque Centrale, n'étant pas en mesure de satisfaire la demande en devises des opérateurs privés, a notifié finalement à ces derniers de recourir aux bureaux de change.

Le financement du déficit budgétaire par la BCRG ne devrait pas excéder à 10% des recettes de l'année précédente. En Guinée, cette convention n'est nullement respectée par la Banque Centrale.

De 1997 à 2004, la contribution de la BCRG dans le financement du déficit a été toujours au-dessus de 10%. De 15,7% en 1997, son niveau n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2000 où il a atteint la valeur de 48,8% (voir **Figure 6**). Cette augmentation du financement du déficit pourrait trouver son origine dans la détérioration fiscale et une politique budgétaire expansionniste due à la recrudescence des dépenses extrabudgétaires notamment en matière de défense et de sécurité (20% du budget entre 2002-2003). Des dépenses qui ont contribué à l'augmentation de la liquidité monétaire, l'aggravation de l'inflation et de la dette publique. A cela s'ajoute la baisse des recettes minières.

Figure 6 Financement du déficit budgétaire par la BCRG de 1998 à 2004



Source: CEPEC et BCRG

Malgré les mesures prises par le Gouvernement pour limiter l'apport de la BCRG au financement du déficit budgétaire à 1,2% du PIB, pour que la base monétaire soit maintenue en dessous de 10%, les résultats escomptés ne sont pas positifs. Néanmoins il a regain d'espoir. En effet, de 61,8% en 2002, le financement du déficit par la BCRG est redescendu à de 27,3% en 2004.

2.1.3 Recommandations

Pour juguler l'inflation et respecter l'engagement de limiter le concours de la BCRG à l'Etat de 10% des recettes courantes, le Gouvernement devrait ajuster sa position financière de manière énergique en restreignant et en contrôlant les dépenses qu'il consacre à la défense et à la sécurité, tout comme les autres dépenses relatives à l'administration centrale, et orienter les ressources vers les secteurs sociaux prioritaires. Ce qui serait une bonne base pour l'établissement d'un programme avec les partenaires. En conséquence, la dette extérieure serait aussi soutenable sur le long terme, et une porte ouverte pour l'éligibilité à nouveau pour l'assistance de l'IPPTE.

2.2 Cible 2: La microfinance

Cible 2: Promouvoir la microfinance, doubler l'effectif de la clientèle, du niveau des crédits et de l'épargne dans le domaine de la microfinance à l'horizon 2008, et à atteindre une clientèle de 178.421 membres en 2005 contre 88.209 actuellement.

2.2.1 Indicateurs

- Proportion des CRD sans caisse de crédit et d'épargne

2.2.2 Tendances

On note d'abord que le pays est divisé en 303 CRD réparties entre 38 communes urbaines y compris celles de Conakry.

A l'heure actuelle, il est difficile de dresser une évolution sur la proportion des CRD sans caisse de crédit et d'épargne. Ceci pour plusieurs raisons. Les informations sur cet indicateur devraient être soit au MATD, soit à la Banque Centrale. Cependant, ni l'un ni l'autre ne disposent des informations à ce sujet.

Pour ce qui concerne les caisses de crédits et d'épargne, on note dans le paysage actuel de la microfinance que seul le Crédit Rural de Guinée couvre l'ensemble du territoire, avec 144 caisses de crédit en 2004 contre 80 en 2001. Pride Finance en compte aujourd'hui 14 caisses, dont 4 à Conakry contre 13 caisses en 2001, soit moins de la moitié des centres que compte le pays. La Caisse Populaire Yétémali, 13 caisses exclusivement impliquées à Conakry. Les 3AE ne dispose que de 4 caisses dont une dans la capitale.

Les services de la microfinance touchent, directement ou indirectement environ 1,5 millions de personnes sur une population de 8,1 millions en 2001, soit un taux d'accès d'environ 20%.

Après une dizaine d'années d'existence, les institutions de la microfinance sont encore au stade de projet, ce qui signifie qu'elles n'ont pas atteint leur pérennité institutionnelle et financière. A travers les 4 principales institutions (CRG, Pride Finance et Yétémali et 3AE), l'objectif du DSRP est d'atteindre une clientèle de 178.421 membres en 2005 contre 88.209 actuellement.

On remarque que le nombre de caisses de crédits a augmenté tout de même dans le pays passant de 103 caisses en 2001 à 175 caisses en 2004, ce qui peu être indicateur d'une augmentation du nombre de la clientèle.

2.2.3 Recommandations

Pour promouvoir la microfinance dans le but d'atteindre les objectifs du DSRP et accroître la proportion des CRD bénéficiant d'une caisse de crédit et d'épargne, la politique de la BCRG devrait être orientée vers le développement de la microfinance qui est l'un des instruments surs permettant de réduire la pauvreté à travers la distribution des microcrédits aux populations défavorisées.

3 OSRP 3: Bases du développement économique national renforcées

Renforcer les bases du développement économique national.

Les objectifs détaillés dans ce domaine ont été de:

- Créer la seconde zone monétaire en 2003, et
- Favoriser les échanges au sein de la sous-région.

Sans indicateurs.

Proposition pour la prochaine phase de la SRP:

- Introduction de l'indicateur «Nombre de critères d'adhésion à la seconde ZMOA respectés»,
- Introduction de l'indicateur «Taux d'ouverture de l'économie (ratio exportations / PIB)» (voir OMD 8).

4 OSRP 4: Offre en eau suffisante assurée et à des coûts compétitifs

Améliorer les conditions de vie et de compétitivité de l'économie en assurant une offre en eau suffisante et à des coûts compétitifs.

Sans indicateurs.

On note que l'offre en eau potable est prise en compte dans la troisième partie de l'étude présente (voir chapitre 4), portant sur l'Axe 2 du DSRP.

Proposition pour la prochaine phase de la SRP:

- Introduction de l'indicateur «Proportion de la population ayant accès à l'eau potable» (voir OMD 7)

5 OSRP 5: Offre énergétique améliorée

Améliorer le cadre de vie de, de développement et les conditions de vie des populations en assurant une offre énergétique accessible pour les populations.

5.1 Cible: Le taux d'accès à l'électricité

Ramener le taux d'accès à l'électricité de 7% en 1999 à 65% à l'horizon 2010.

5.1.1 Indicateurs

- Taux d'accès à l'électricité (en %)
- Ménages utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage (en %)

5.1.2 Tendances

La politique énergétique de la Guinée consiste à assurer la couverture globale de la consommation électrique du pays et à garantir un approvisionnement en combustible domestique des populations urbaines et rurales qui soit durable, performant et adapté aux attentes des ménages à un meilleur coût. C'est dans cet ordre d'idée que le DSRP a fixé comme objectif de ramener le taux d'accès à l'électricité de 16% en 1999 à 65% à l'horizon 2010.

On constate que très peu de ménages guinéens ont accès à l'électricité. Seulement 26% en 1992, il était de 16,4% en 1999, puis de 18,8% en 2002. Malgré cette hausse entre 1999 et 2002, il faut noter que l'électricité constitue la seconde source d'éclairage, de loin derrière la lampe tempête (64%). Parmi les catégories de sources d'électricité, l'EDG fournit les 18,4%, le reste revient se répartie entre les groupes électrogènes (0,3%) et les panneaux solaires (0,1%).

L'électricité constitue encore un luxe en Guinée. En effet, à part de la capitale, où 86% des ménages l'utilisent, la lampe tempête reste et demeure la première source d'éclairage dominante: 77,2% en milieu rural et 62% environ dans les autres centres urbains.

5.1.3 Recommandations

Pour améliorer le taux d'accès à l'électricité en Guinée, des efforts doivent être déployés par le Gouvernement afin:

- De faciliter l'accès aux formes modernes d'énergie à moindres coûts par les populations,
- De baisser de la pression sur le couvert végétal par le Programme de Développement des Energies Traditionnelles,
- D'améliorer les conditions de vie et du régime des cours d'eau par l'aménagement de mini et microcentrales hydroélectriques, et
- De formuler une stratégie du développement du secteur énergétique.

Cette stratégie reposant essentiellement sur:

- Le désengagement de l'Etat du secteur électrique,
- La création d'un cadre institutionnel propice pour les investissements privés,
- La priorité à accorder à la mise en valeur des immenses ressources hydroélectriques,
- La promotion de la synergie entre mines, énergie et électricité,
- La maîtrise de la demande,
- L'amélioration de l'exploitation et la gestion du secteur en vue de parvenir à son autofinancement.

6 OSRP 6: Mobilité des citoyens améliorée

Répondre aux attentes des populations et des opérateurs économiques à travers une offre de services de transport suffisants, de qualité et à des prix compétitifs.

6.1 Cible: -

Sans cibles.

6.1.1 Indicateurs

- Pourcentage du réseau routier en bon état,
- Nombre de kilomètres de pistes rurales construites,
- Nombre de kilomètres de pistes rurales entretenues.

6.1.2 Tendances

Le développement des infrastructures de base est au nombre des dispositions essentielles envisagées par la SRP pour favoriser la croissance et la réduction de la pauvreté.

Dans le domaine des transports et des travaux publics, la priorité est donnée au transport routier, à travers le désenclavement des zones de production, l'amélioration des conditions de transport des personnes et le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale.

L'objectif général du secteur des transports et travaux publics est l'amélioration de la mobilité des populations, des biens et des services.

A cet effet, le gouvernement œuvre à la définition d'une stratégie de relance des transports urbains visant à mettre les actifs de l'ex-Société Générale des Transports de Guinée à la disposition des investisseurs privés afin de développer le transport urbain et inter-urbain. L'élaboration d'une stratégie de relance du transport ferroviaire est également envisagée.

Dans la période de mise en œuvre de la SRP, les actions ont concerné l'entretien des routes nationales sur 689 km en 2004; celui de deux bacs à Doumbafé à Faranah et Sankarani à Mandiana et le bitumage complet de la route Kankan-Kouré Malé et de la route d'accès à Bel Air (Boffa). S'agissant de la construction des ponts, 320 ml ont été réalisés sur la Fatala à Boffa en 2004.

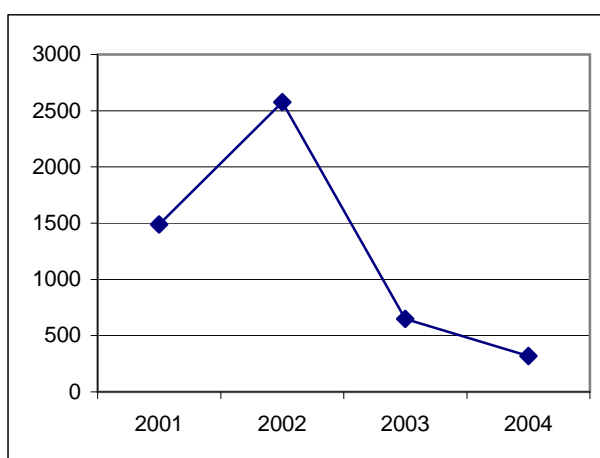
Les principaux problèmes de ce secteur viennent des difficultés de financement mais aussi du fait que le sous-secteur du transport est peu rentabilisé. Il est dominé par le transport routier

qui, à lui seul, absorbe environ 90% du trafic. En plus, le réseau inter- et intra-urbain a une capacité d'absorption insuffisante due à la faiblesse de sa densité, aux problèmes de dégradation et de congestion des voiries, singulièrement dans les centres urbains.

Par ailleurs, la seule information dont nous disposons sur l'état des routes remonte de 2001. Elle indique que seulement 30% des routes nationales sont en bon état.

Pour ce qui concerne les pistes rurales, on constate que l'entretien des pistes rurales baisse d'intensité depuis le début de la mise en œuvre de la SRP, alors que la construction est en train de prendre de l'élan avec évidemment une proportion marginale faible. En effet, le nombre de kilomètres de pistes entretenues a baissé de 2577 km en 2002 à 318 km en 2004, soit une perte de 2259 km en deux ans (voir **Figure 7**). Cette situation pourrait être l'un des conséquences manifestes de l'achèvement du PNIR1.

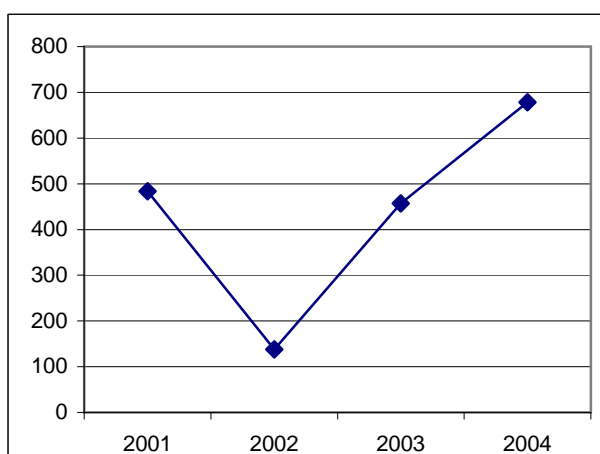
Figure 7 Nombre de kilomètres de pistes rurales entretenues



Source: Premier rapport DSRP / Direction Nationale des Pistes Rurales

Pour la construction des pistes on a enregistré une hausse 138 km en 2002 à 678 km en 2004, soit une augmentation de 400% environ (voir **Figure 8**). Ces réalisations seraient l'un des fruits de l'intervention du PACV et du FER dans ce domaine.

Figure 8 Nombre de kilomètres de pistes rurales construites



Source: Premier rapport DSRP / Direction Nationale des Pistes Rurales

Il est à préciser que ce bilan se limite aux réalisations impliquant la Direction Nationale du Génie Rural, financées essentiellement par l'IDA, le FIDA et le Gouvernement guinéen dans

le cadre de la mise en œuvre du PACV, l'AFD pour ce qui concerne les ponts ruraux et les ressources PPT. De nombreuses autres réalisations sont faites par les projets en cours dans les zones rurales ainsi que par les communautés.

6.1.3 Recommandations

Compte tenu des difficultés que rencontre le secteur pour son financement et sa rentabilité, il est urgent que des mesures soient prises pour diversifier le réseau routier, développer la capacité d'absorption du réseau inter- et intra-urbain, et résoudre les problèmes de dégradation et de congestion des voiries dans les centres urbains en général, et à Conakry en particulier.

Par ailleurs, l'ouverture de la ligne ferroviaire Conakry - Kankan longue de 662 km pourrait avoir un impact socio-économique positif sur les populations et servirait d'outil efficace pour la lutte contre la pauvreté en GUINEE.

7 OSRP 7: Services de postes et de télécommunications suffisants, de qualité et financièrement accessibles

Offrir des services de postes et de télécommunications suffisants, de qualité et financièrement accessibles

Sans indicateurs.

Proposition pour la prochaine phase de la SRP:

- Introduction de l'indicateur «Nombre de connexions au réseau de téléphonie fixe pour mille habitants)» (voir OMD 8)

8 OSRP 8: Sécurité alimentaire assurée

Améliorer les conditions de vie des populations rurales et assurer la sécurité alimentaire.

8.1 Cible: Croissance du PIB agricole

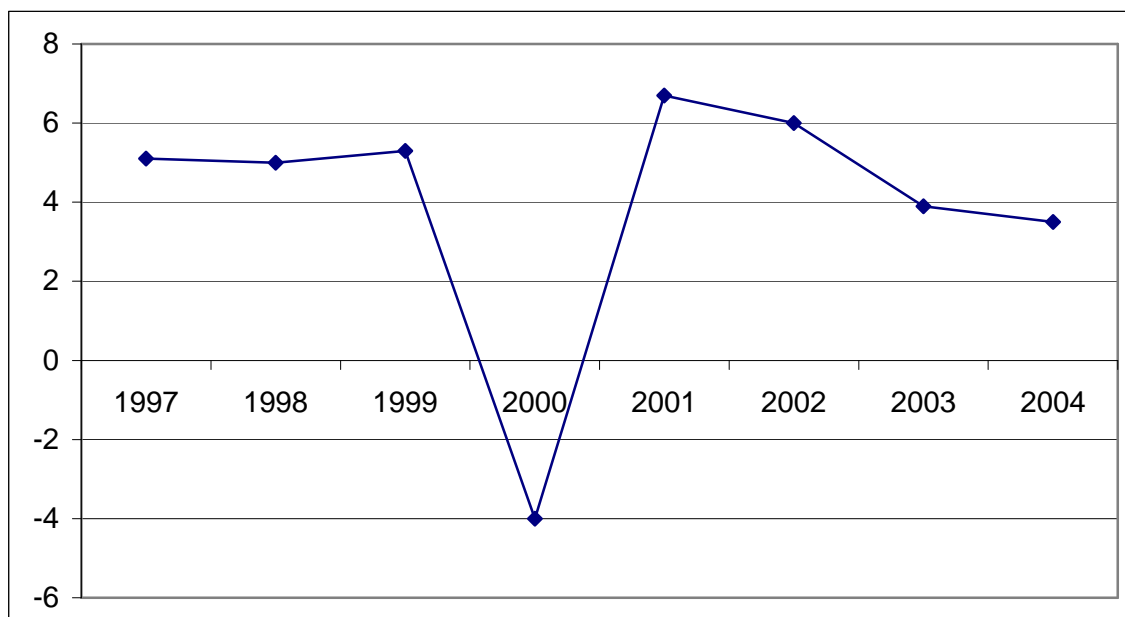
Améliorer les revenus des exploitants ruraux et des pêcheurs et atteindre un taux de croissance annuelle du PIB agricole de 10% en 2010, contre une moyenne de 5% entre 1996 et 1999.

8.1.1 Indicateurs

- Taux de croissance agricole,
- Taux de couverture vaccinale du cheptel (péri pneumonie bovine),
- Part des exportations agricoles dans les exportations totales.

8.1.2 Tendances

L'objectif du DSRP est loin d'être atteint. Le taux de croissance du secteur agricole n'a jamais dépassé les 7% dans la période 1997 et 2004 (voir **Figure 9**). Globalement, il a varié entre -4,0% en 2000 et 6,7% en 2001, depuis lors le taux ne cesse de baisser. Il s'est situé à 4,5% en moyenne dans la période de mise en œuvre de la SRP. Ainsi, il reste encore nettement inférieur au taux moyen de 10% projeté à l'horizon 2010.

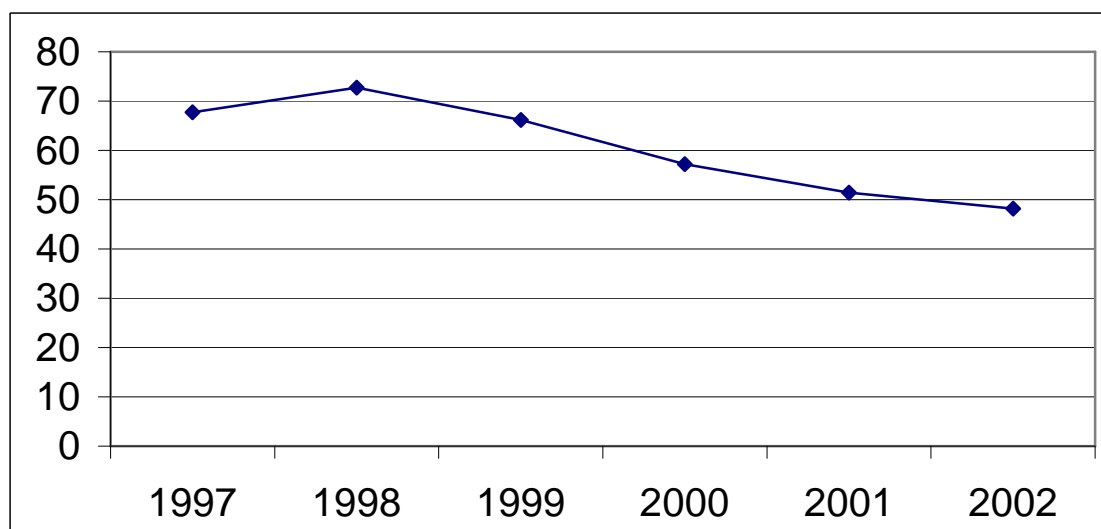
Figure 9 Taux de croissance agricole de 1997 à 2004

Source: Cadrage macroéconomique/DNP

Cette situation s'explique par des difficultés que rencontre le secteur de l'agriculture, entravant l'atteinte des objectifs, à savoir:

- Le faible accès au crédit, l'insuffisance de l'encadrement des paysans, le manque de semences et d'intrants,
- La perturbation de la pluviométrie,
- Les difficultés d'accès des produits aux marchés extérieurs,
- Le manque de spécialisation agricole, et
- La faible compétitivité des produits.

Quant au taux de couverture vaccinale du cheptel, celui-ci a dépassé les 70% en 1998 (voir **Figure 10**). Cependant depuis lors il ne fait que baisser. Entre 1997 et 2002, il a régressé de 68% environ à 48%, soit une perte 20 points en 5 ans.

Figure 10 Taux de couverture vaccinale (PPB) du cheptel de 1997 à 2002

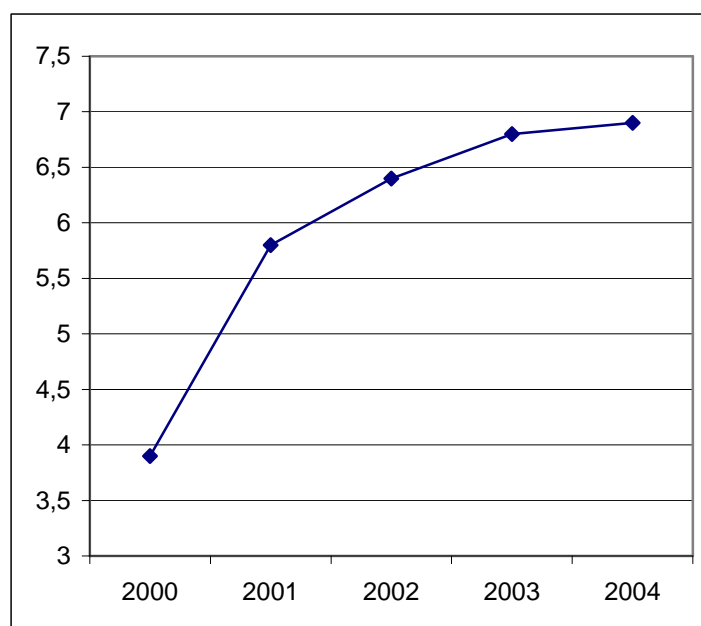
Source: Direction Nationale de l'Elevage / MAE

Les principales causes de cette situation sont:

- Le manque de financement et
- L'enclavement des zones empêchant les agents et médecins vétérinaires de procéder les travaux de vaccinations.

Au cours de la période 2000-2004, la part des exportations de produits agricoles dans les exportations totales a continué d'augmenter (voir **Figure 11**). Elle a passé de près de 4% en 2000, pour atteindre 6,9% en 2004, soit une amélioration de 3 points en quatre ans. L'exportation des produits agricoles (cultures, élevage, pêche, forêt) a constitué en moyenne de 5,9% entre 2000 et 2004. Elle a contribué à 1% de la totalité du PIB total par an.

Figure 11 Part des exportations agricoles dans les exportations totales, 2000-04



Source: Cadrage macroéconomique/DNP

En gros, l'exportation des produits agricoles commence à trouver du chemin, malgré la faiblesse de la performance et les opportunités offertes pour la diversité agro-écologique dans le pays.

8.1.3 Recommandations

Pour assurer une croissance agricole permettant au secteur primaire de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance dans l'économie, des mesures qui serviront à l'augmentation de la production et de la valeur ajoutée du secteur à moyen et long terme doivent être engagées:

- Renforcer l'accès aux ressources foncières et la gestion rationnelle de celles-ci avec une forte implication des CRD,
- Appuyer l'émergence et la professionnalisation des opérateurs privés pour l'importation, la distribution et la commercialisation des produits, semences et outillages agricoles,
- Responsabiliser les OP dans le pilotage de la vulgarisation et de la formation et du renforcement et institutionnalisation des Cellules d'Appui aux Organisations Professionnelles Agricoles (CAOPA), financement pérenne de la vulgarisation et renforcement des capacités des agents,

- Garantir le financement pérenne de la recherche agronomique et de renforcer son rôle dans l'introduction des technologies appropriées, la préservation de la fertilité, la disponibilité de semences et plants améliorés, les observatoires régionaux et l'expérimentation des produits phytosanitaires.

Pour le secteur de l'élevage, les mesures prises doivent servir pour:

- Eradiquer la PPCB dans les zones d'incursion et la mettre sous contrôle dans la zone d'endémicité,
- Poursuivre l'assainissement des troupeaux avec une forte implication des éleveurs,
- Poursuivre la vaccination collective obligatoire avec une forte implication des associations d'éleveurs et des vétérinaires privés dans l'exécution des campagnes de vaccination sous forme de mandats sanitaires,
- Impliquer davantage les groupements d'éleveurs dans le programme de lutte contre les différentes maladies en général, et contre la PPCB en particulier,
- Intensifier le contrôle du mouvement du bétail. A propos, doter les agents de terrain de moyens logistiques pour assurer l'efficacité du contrôle (SPRA et bases de vaccination),
- Développer la communication en santé animale,
- Mettre en place un système opérationnel de gestion des urgences zoo-sanitaires pour une intervention prompte et appropriée en cas d'apparition de foyers de maladies réputées légalement contagieuses,
- Poursuivre les actions engagées pour l'obtention du statut de pays indemne de la peste bovine, suivant les procédures de l'OIE,
- Qualifier le travail d'élaboration des textes législatifs par l'équipement et la formation du personnel commis à cette tâche,
- Renforcer la diffusion, l'interprétation différents textes et la sensibilisation. Ces activités pourraient être réalisées par des missions ponctuelles, des émissions radio (radio nationale, radio rurale et communautaire) et la confection des brochures.

9 OSRP 9: Croissance économique accélérée par l'exploitation du potentiel minier

Accélérer la croissance économique par l'exploitation du potentiel minier.

Sans indicateurs.

Proposition pour la prochaine phase de la SRP:

- Introduction de l'indicateur «Incidence de pauvreté monétaire dans les zones minières»

10 OSRP 10: Développement de l'artisanat accéléré

Accélérer le développement de l'artisanat.

Sans indicateurs.

Proposition pour la prochaine phase de la SRP:

- Introduction de l'indicateur «Niveau de structuration du secteur de l'artisanat (taux d'adhésion aux organisations professionnelles)»

11 OSRP 11: Création et distribution de revenus à travers la promotion des PME et PMI

Favoriser la création et la distribution de revenus (par la promotion des PME/PMI).

Sans indicateurs.

Proposition pour la prochaine phase de la SRP:

- Introduction de l'indicateur «Part des marchés publics réalisée par les PME et PMI locales (%)»

12 OSRP 12: Potentiel naturel du pays protégé

Protéger le potentiel naturel du pays.

Sans indicateurs.

Proposition pour la prochaine phase de la SRP:

- Introduction de l'indicateur «Part de la superficie de terres protégées pour préserver la biodiversité» (voir OMD 7)

Mamadou Camara: L'évolution des 56 indicateurs de suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en Guinée. Conakry, janvier 2006.

Partie 3: Les indicateurs de suivi de l'Axe 2 (secteurs sociaux de base).

Sommaire

1	OSRP 13: Niveau d'éducation amélioré	3
1.1	Cible: Le taux de scolarisation primaire	3
1.1.1	Indicateurs	3
1.1.2	Tendances	3
1.1.3	Recommandations	5
2	OSRP 14: Etat de santé de la population amélioré	6
2.1	Cible 1: Le taux brut de mortalité	6
2.1.1	Indicateurs	6
2.1.2	Tendances	6
2.1.3	Recommandations	6
2.2	Cible 2: Le taux de mortalité infantile	7
2.2.1	Indicateurs	7
2.2.2	Tendances	7
2.2.3	Recommandations	8
2.3	Cible 3: Le taux brut de mortalité maternelle	9
2.3.1	Indicateurs	9
2.3.2	Tendances	9
2.3.3	Recommandations	10
2.4	Cible 4: Les carences nutritionnelles	10
2.4.1	Indicateurs	10
2.4.2	Tendances	10
2.4.3	Recommandations	11
2.5	Cible 5: Accès aux services essentiels de santé	11
2.5.1	Indicateurs	11
2.5.2	Tendances	11
2.5.3	Recommandations	11
3	OSRP 15: Incidence du SIDA réduite	12
3.1	Cible: Le taux de prévalence du VIH/SIDA	12
3.1.1	Indicateurs	12
3.1.2	Tendances	12
3.1.3	Recommandations	13
4	OSRP 16: Accès à l'eau potable pour les populations rurales amélioré	13
4.1	Cible: La ration d'eau par jour et par habitant	13
4.1.1	Indicateurs	13
4.1.2	Tendances	13
4.1.3	Recommandations	14
5	OSRP 17: Energies électriques et renouvelables fournies	15
6	OSRP 18: Développement durable des établissements humains assuré	15
7	OSRP 19: Minimum de moyen d'existence garanti	16

Liste des figures

Figure 1	Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire de 1997 à 2004	4
Figure 2	Nombre de nouvelles salles construites de 1997 à 2004	4
Figure 3	Taux de mortalité maternelle de 1992 à 1999, avec prévisions 2005 et 2010	9

Liste des tableaux

Tableau 1	Taux de couverture vaccinale par antigène de 1997 à 2004.....	8
Tableau 2	Nombres de postes et de centres de santé intégrés de 2002 à 2004	11
Tableau 3	Nombre de points d'eau réalisés de 1997 à 2004.....	14

Rappel des Objectifs de l'Axe 2 de la SRP

Pour atteindre l'objectif global de la stratégie, 25 objectifs généraux ont été définis, dont 7 liés à l'Axe 2 de la SRP (secteurs sociaux de base), à savoir:

- Améliorer le niveau d'éducation de la population et favoriser un meilleur développement économique et social,
- Améliorer l'état de santé de la population,
- Réduire l'incidence du SIDA sur le développement économique et social du pays,
- Améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations rurales,
- Améliorer les conditions de vie des populations rurales par la fourniture de l'énergie électrique et des énergies renouvelables,
- Assurer un développement durable des établissements humains (Agenda HABITAT II),
- Garantir le minimum de moyen d'existence à toute la population.

1 OSRP 13: Niveau d'éducation amélioré

Améliorer le niveau d'éducation de la population et favoriser un meilleur développement économique et social

1.1 Cible: Le taux de scolarisation primaire

Cible 1: Généraliser l'enseignement de base en portant le taux de scolarisation primaire à 100% à l'horizon 2012.

1.1.1 Indicateurs

- Taux brut de scolarisation primaire,
- Rapport élèves par maître dans le primaire,
- Nombre de salles de classes nouvellement construites,
- Taux d'alphabétisation des adultes,
- Taux net de scolarisation primaire,
- Taux brut de scolarisation secondaire,
- Taux net de scolarisation secondaire.

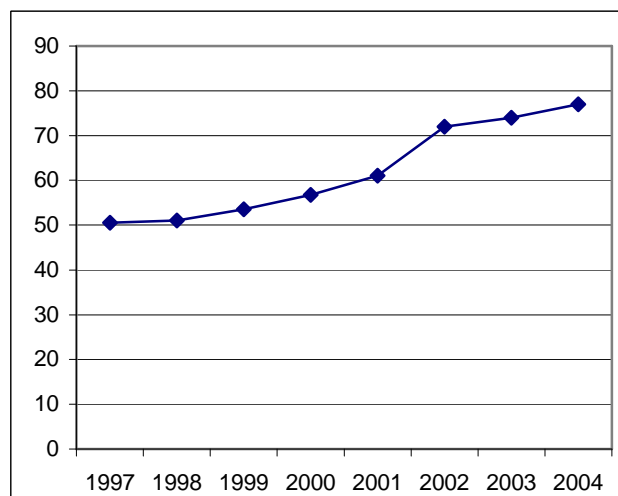
1.1.2 Tendances

De 1997 à 2004, le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est passé de 50,5% à 77%, soit un gain de 26,5 points (voir **Figure 1**).

Quant au taux net de scolarisation (TNS), il est passé de 57% en 2002 à 60% en 2003 et à 62% en 2004.

L'objectif de l'enseignement de base, défini dans la SRP, qui consiste à porter le taux brut de scolarisation primaire à 100% à l'horizon 2012, pourrait être atteint si des efforts sont fournis en matière de sensibilisation des communautés.

Figure 1 Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire de 1997 à 2004



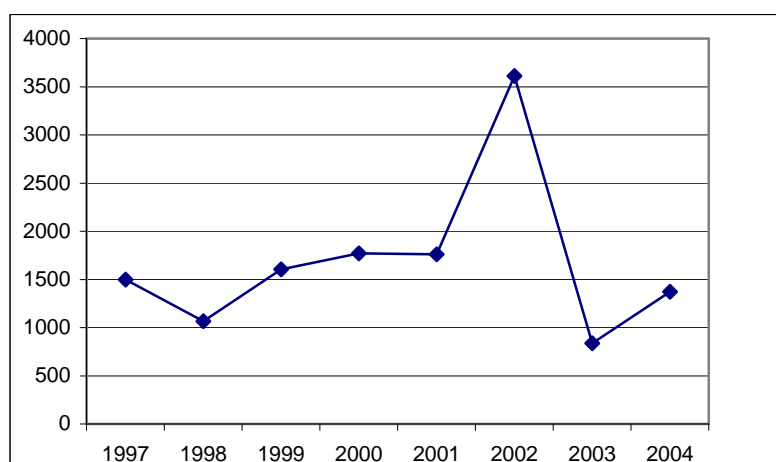
Source : Source: MEPU-EC/SSP

Quant à l'enseignement secondaire, des efforts importants ont été déployés entre 1999 à 2004 pour améliorer le TBS au secondaire. De 19% en 1999, il est de 28% environ en 2004. Le TNS au secondaire continue de s'améliorer également, de 13,0% environ en 1999 à 23,0% en 2004, soit un gain de 10 points. Cependant, le TNS reste toujours inférieur au TBS.

Dans la même période, le taux d'admission en 6^{ème} année s'est établi à 49,2% en 2004, contre 38,9% en 2002.

Le nombre de salles de classe disponibles ne cesse de croître, bien que les constructions nouvelles évoluent en dents de scie depuis quatre ans. On dénombre 25.863 nouvelles salles construites en 2003 et 2.208 salles de classe réalisées durant la période 2003-2004, dont plus de 40% au compte du secteur privé (voir **Figure 2**). En 2002, 3.612 salles de classes ont été réalisées.

Figure 2 Nombre de nouvelles salles construites de 1997 à 2004



Source: SSP/MEPU-EC et propres calculs

Les ressources PPTTE mobilisées ont été, en moyenne, allouées à hauteur de 60% aux secteurs de l'enseignement pré-universitaire et de la santé. Pour l'année 2004, l'éducation a

bénéficié d'une part majoritaire de 75%, alors que les secteurs de la santé et des travaux publics n'ont bénéficié que des montants représentant 15% et 6%, respectivement.

En dépit de cet effort, la qualité de l'enseignement au niveau du primaire reste à désirer. De 44 élèves par maître au primaire en 1998, on se retrouve encore avec 46 élèves par maître en 2004. Quant au ratio élèves / salle, on a enregistré 43 et 44 élèves par salle de classe en 2001 et 2004, respectivement.

Pour ce qui concerne les taux d'alphabétisation, 25% des individus âgés de 15 ans et plus ont été alphabétisés en 1996. Ce taux est passé à 36% en 1999 et à 29% en 2002.

Selon le RGPH 1996, les régions de la Moyenne Guinée et de la Haute Guinée sont les moins alphabétisées, avec un taux d'environ 13% seulement en Haute Guinée et 19% pour la Moyenne Guinée, contre 23% et 26% respectivement pour la Guinée Forestière et la Basse Guinée.

En milieu urbain, les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes étaient respectivement de 60% et 36%, alors qu'en milieu rural ces taux étaient de 25% et 6%. Quant au taux d'alphabétisation des adultes (15 ans ou plus), il s'élevait à 37% pour les hommes et 15% pour les femmes.

Les données de l'EDS-2 (1999) indiquaient ce taux à la hausse de 36%. Cependant, les données de l'EIBEP (2002) viennent indiquer la baisse à 29%.

L'objectif à long terme fixé dans le DSRP étant de porter le taux d'alphabétisation à 45% en 2007, l'alphabétisation des adultes reste un défi majeur en Guinée.

1.1.3 Recommandations

La politique du Gouvernement en matière d'éducation est axée sur six (6) composantes:

- La généralisation de l'enseignement de base,
- L'amélioration de l'accès à l'éducation et de l'équité à tous les niveaux,
- Le renforcement de l'éducation non formelle,
- L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement,
- Le renforcement institutionnel, et
- La dynamisation des services à la base.

Pour sa mise en œuvre, le Gouvernement guinéen a mis en place le programme Education Pour Tous (EPT), qui constitue le cadre d'interventions de tous les principaux partenaires dans le secteur. Ce programme couvre tous les niveaux du système éducatif guinéen, avec une composante principale consacrée à l'éducation de base. Il est prévu pour une période de 12 ans, divisée en trois phases de 4 ans chacune.

La politique du Gouvernement en matière d'éducation devrait se traduire notamment par la mise en œuvre des actions suivantes:

- Poursuite du développement et de l'équipement des infrastructures scolaires,
- Production de manuels et de matériels pédagogiques conformément aux programmes en vigueur,
- Soutien à la participation active de la communauté dans la gestion des écoles de base (financement, administration, gestion) et
- Renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

Ainsi, l'atteinte des objectifs passe nécessairement par la mise en œuvre de ces politiques.

Pour la prochaine phase de la SRP, il est aussi recommandé d'introduire, conformément à l'OMD 2, l'indicateur «Pourcentage d'élèves admis en 6^{ème} année».

2 OSRP 14: Etat de santé de la population amélioré

Améliorer l'état de santé de la population

2.1 Cible 1: Le taux brut de mortalité

Réduire le taux brut de mortalité de 14,2‰ en 1999 à 12‰ en 2005 et à 9‰ en 2010.

2.1.1 Indicateurs

- Taux de prévalence du paludisme

2.1.2 Tendances

En Guinée, le paludisme reste toujours l'endémie dominante parmi les causes de consultations dans les centres de santé et les hôpitaux. Les maladies évitables par la vaccination quant à elles ne font plus partie de cette catégorie à cause des efforts d'immunisation déployés. En 2002, le taux de prévalence se situait à 8,9% au niveau national, alors que les données fournies au cours de l'EDS (1999) et de l'étude sur le Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) concernant le paludisme chez les enfants de moins de 5 ans montrent une réduction substantielle de la prévalence: de 41,9% en 1999 à 19% en 2003.

Il n'existe pas encore de données sur la mortalité spécifique du paludisme ni sur la différence entre les sexes tant pour l'utilisation des moyens de protection que pour la fréquence de la maladie ou la mortalité spécifique.

Pour la prise en charge des cas de paludisme, les informations issues des deux premières enquêtes démographiques et de santé ont montré que le taux de cas de paludisme simple convenablement soigné s'est amélioré en passant de 46,4% en 1992 à 60,8% en 1999 en milieu urbain et de 27,4% en 1992 à 32,8% en 1999 en milieu rural. Ce qui montre, au moins pour les années 90, une tendance favorable dans le traitement des cas de paludisme. Par contre, la proportion de la population qui utilise les moustiquaires imprégnées d'insecticide est encore extrêmement basse (3,1%). Il s'en dégage que des efforts très importants sont à déployer dans ce cadre pour atteindre l'objectif.

2.1.3 Recommandations

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme les défis majeurs à relever sont les suivants:

- Améliorer l'accès et l'utilisation des moyens de protection en général et des moustiquaires imprégnées en particulier, dans un contexte de pauvreté généralisée,
- Réduire le biotope favorable au développement permanent du vecteur, alors que les conditions d'assainissement et d'hygiène sont médiocres,
- Assurer des soins efficaces et continus à tous les cas de paludisme.

Pour cela, la mise en œuvre de la stratégie nationale de contrôle de la maladie, soutenue par d'importants partenaires bilatéraux et multilatéraux, doit être renforcée par la souscription aux initiatives telles faire reculer le paludisme; la participation communautaire à la lutte contre le paludisme; le partenariat à travers le fond global pour accroître les ressources nationales pour financer les activités de lutte.

Conformément à l'OMD 6, Cible 2 pour la Guinée, il est recommandé d'inclure, dans le cadre du suivi-évaluation de la deuxième phase de la SRP, non seulement le taux de prévalence du paludisme, mais aussi les indicateurs suivants:

- Taux de mortalité due au paludisme,
- Pourcentage de la population vivant dans les zones à risque qui utilise les moyens de protection et de traitement.

Par ailleurs, conformément à l'OMD 6, Cible 3 pour la Guinée (à savoir «dépister 70% des cas de tuberculose contagieuse et guérir 85% des cas dépistés d'ici 2015»), il est recommandé d'inclure, dans le système d'indicateurs clés de suivi-évaluation de la deuxième phase de la SRP, des indicateurs afférents à la tuberculose, notamment les suivants:

- Taux de détection,
- Taux de guérison.

2.2 Cible 2: Le taux de mortalité infantile

Réduire le taux de mortalité infantile 98‰ en 1999 à 70‰ en 2005 et à 50‰ en 2010.

2.2.1 Indicateurs

- Taux de mortalité infantile,
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans,
- Taux de couverture vaccinale BCG,
- Taux de couverture vaccinale DTCP3,
- Taux de couverture vaccinale VAR,
- Taux de couverture vaccinale VAA,
- Taux de couverture vaccinale VAT 2+.

2.2.2 Tendances

Le taux de mortalité des moins de 5 ans est fortement lié au degré de pauvreté de la famille. En effet, les enfants de moins de 5 ans des familles plus pauvres meurent 1,7 fois plus que ceux des plus riches. Seuls les deux derniers quintiles (les moins pauvres) se situent en dessous de la moyenne nationale.

Cependant, selon la dernière revue des dépenses publiques dans le secteur de la santé, la tendance est à la réduction de la différence de mortalité entre enfants de riches et de pauvres. Ce qui note une iniquité considérable entre les pauvres et les riches dans le domaine de la vaccination: Les enfants des familles pauvres ont 2,2 fois moins de chance d'être vaccinés contre la rougeole que ceux des ménages plus aisés.

Les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile ont connu une légère amélioration, passant respectivement de 98‰ à 91‰, et de 177‰ à 163‰ entre 1999 et 2005. Cette réduction de la mortalité des enfants est due, entre autres, au fait qu'en matière de prévention et de lutte contre les maladies prioritaires, dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination intégré aux Soins de Santé Primaires et Médicaments Essentiels (PEV/SSP/MSP), des campagnes de vaccination ont été réalisées et évaluées. Les évaluations ont montré que neuf préfectures ont atteint des taux de couverture vaccinale DTC3 supérieurs à 80%, et huit autres sont restées en deçà du seuil de 50%. En outre, de véritables progrès ont été obtenus grâce au renforcement de la supervision formative, au monitoring mensuel des districts sanitaires et à l'implication effective des communautés dans les activités de stratégies avancées. Il faut noter à ce niveau que sur 380 supervisions planifiées, 253 ont été réalisées en 2004, soit un taux de réalisation de 66,6%.

Tableau 1 Taux de couverture vaccinale par antigène de 1997 à 2004

Taux de couverture (%)	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
BCG	69	76	71	75	71	83	71
DTCP3	56	57	57,3	64	58	65	63
VAR	58	61	59,4	59	61	70	60
VAA	nd	nd	nd	nd	17	33	77
VAT-2+	48	48	42	52	53	56	nd

Source: PEV/SSP/MSP

En plus, depuis la fin des années 80, la Guinée a adopté une politique nationale de santé, reflétant une ferme résolution à assurer à sa population une couverture sanitaire satisfaisante; cela à travers notamment la mise en œuvre d'un grand programme national des soins de santé primaires, le PEV/SSP/MSP. Grâce à la mise en œuvre de ce programme, le pays a enregistré d'importants progrès dans le secteur au cours des quinze dernières années. Des résultats encourageants ont été obtenus, notamment dans les domaines de la décentralisation du système, de l'offre et de l'organisation des services, et du financement du secteur.

En matière de couverture en DTC3, il faut noter qu'en décembre 2004 seulement 9 préfectures (Fria, Dabola, Faranah, Mandiana, Siguiri, Dubréka, Coyah, Beyla et la Commune de Kaloum) avaient des taux de couvertures vaccinales DTC3 supérieurs à 80%. Huit préfectures (Dalaba, Gueckédou, Tougué, Dinguiraye, Koundara, Boké et les communes de Matoto et Dixinn) sont restées durant toute l'année avec des taux de couverture DTC3 inférieurs à 50%.

En matière de couverture en VAR, le taux de couverture national est de 69%. Des efforts supplémentaires doivent être fournis pour atteindre l'objectif de 80%.

En matière de couverture en VAT-2+, la couverture nationale en VAT2 (69%) reste encore faible par rapport à l'objectif de 80%. L'implication des communautés dans les activités de stratégies avancées et la sensibilisation des populations sur l'importance des CPN doivent être renforcées.

Cependant des taux d'abandon négatifs (DTC1 et DTC3/DTC1) sont encore observés dans certains districts sanitaires à cause de l'introduction dans la cohorte de nouveaux enfants.

S'agissant de la Vitamine A, c'est en 2002 que l'on a commencé à administrer cette vitamine. Depuis lors, le taux de vaccination a triplé, en passant de 17% en 2002 à 77% en 2004. Pour une population cible de 1.779.906 infants de 6 à 59 mois, 1.816.130 enfants ont reçu la vitamine A, soit 102%. Ce qui montre que l'objectif fixé par le PEV dans ce domaine pourrait être atteint si des campagnes de vaccination continuent.

2.2.3 Recommandations

En dépit des progrès réalisés par le PEV/SSP/ME, les résultats restent en deçà des objectifs fixés. Parmi les raisons on peut citer:

- L'insuffisance des ressources financières se traduisant par des ruptures fréquentes de médicaments et vaccins;
- L'insuffisance de personnels en quantité et en qualité surtout dans les zones rurales pauvres;
- La vétusté des infrastructures par endroits;
- La faiblesse de la participation communautaire;
- La faiblesse de la capacité d'autofinancement des centres de santé;
- La défectuosité de la logistique pour la régularité des supervisions.

Pour remédier ces difficultés, des mesures urgentes doivent être prises afin de:

- (i) Poursuivre le plaidoyer visant à faciliter les décaissements des fonds alloués au Programme, ce qui permettra la mise en œuvre du plan de viabilité financière pour le PEV,
- (ii) Renforcer l'approvisionnement de toutes les structures publiques en médicaments essentiels, consommables et équipements techniques de base,
- (iii) Achèvement des travaux de rénovation des centres et postes de santé commencés,
- (iv) Développer des stratégies locales de mobilisation des ressources par l'implication des opérateurs économiques au financement du secteur,
- (v) Améliorer la gestion, le suivi et le contrôle à tous les niveaux,
- (vi) Promouvoir la mutualisation et les autres mécanismes de solidarité en vue d'améliorer l'accessibilité financière des populations,
- (vii) Accélérer l'appropriation des centres de santé par les communautés en vue de la pérennisation du programme.

2.3 Cible 3: Le taux brut de mortalité maternelle

Réduire le taux brut de mortalité maternelle de 528 pour 100 000 naissances vivantes en 1999 à 300 en 2005 et à 200 en 2010.

2.3.1 Indicateurs

- Taux de mortalité maternelle,
- Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié.

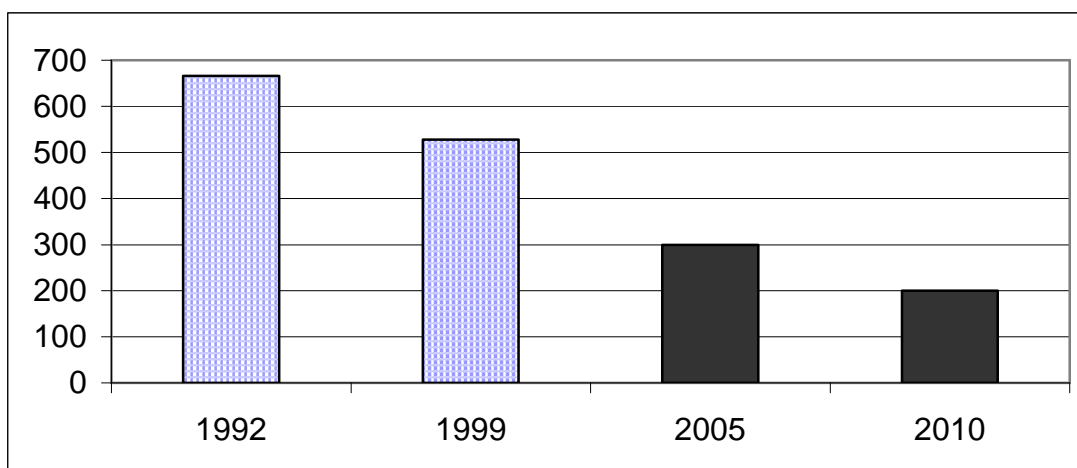
2.3.2 Tendances

L'analyse des rapports des DRS montre que les principales causes de morbidité et de mortalité sont les suivantes:

- le paludisme,
- les infections respiratoires,
- les helminthiases,
- les maladies diarrhéiques,
- les traumatismes,
- les anémies,
- les maladies génito-urinaires,
- les dystocies,
- les maladies cardio-vasculaires et métaboliques,
- les maladies de la peau,
- la malnutrition et
- les infections sexuellement transmissibles y compris le SIDA.

Entre 1992 et 1999 le taux de mortalité maternelle a baissé de 666 pour 100.000 personnes à 528 pour 100.000 naissances. Les résultats définitifs de l'EDS-3 (2005) permettraient de nous édifier sur la tendance de cet indicateur et le probable atteint des objectifs fixés dans le DSRP (voir **Figure 3**).

Figure 3 Taux de mortalité maternelle de 1992 à 1999, avec prévisions 2005 et 2010



Source: EDS-2 (1999) et Rapport préliminaire EDS-3 (2005)

Les résultats préliminaires de l'EDS-3 révèlent que la proportion des accouchements assistés par un personnel qualifié s'améliore: Elle est passée de 35% en 1999 à 38% en 2005.

Dans le domaine de l'amélioration de la santé maternelle bien d'autres progrès ont été réalisés: Le taux de soins prénatal a augmenté de 71% en 1999 à 82% en 2005 alors qu'il était de 58% en 1992. A cela s'ajoute la progression du nombre d'accouchements dans un service de santé (25% en 1992, 29% en 1999 et 31% en 2005). Ce qui laisse croire une baisse du taux de mortalité maternelle.

2.3.3 Recommandations

Pour améliorer la santé maternelle en Guinée, le Ministère de la Santé Publique (MSP) doit :

- Continuer la décentralisation du système de santé,
- Renforcer la couverture sanitaire,
- Poursuivre l'amélioration de l'offre et de l'utilisation des services de soins,
- Rendre opérationnel l'institut national de santé publique,
- Renforcer l'organisation de la capacité de gestion du secteur,
- Renforcer l'organisation et la gestion des structures de santé,
- Poursuivre l'amélioration du financement du secteur,
- Poursuivre le plaidoyer en faveur du secteur de la santé, et
- Continuer la formation des membres des CRD à la gestion des centres de santé en collaboration avec l'administration du territoire en vue de rendre la décentralisation dans certaines sous-préfectures.

2.4 Cible 4: Les carences nutritionnelles

Lutter contre les carences nutritionnelles

2.4.1 Indicateurs

- Pourcentage d'enfants de moins 5 ans présentant une insuffisance pondérale

2.4.2 Tendances

Nombreux enfants souffrent de l'insuffisance pondérale en Guinée en général, les moins de 5 ans en particulier. Actuellement 35% des moins de 5 ans souffrent de l'insuffisance pondérale, contre 26% en 1999.

Cette détérioration de l'état de santé des enfants est due en partie à la malnutrition. En effet, 26% des enfants ont un retard de croissance en 2005 contre 23% en 1999. La malnutrition des enfants de moins de 5 ans demeure une question toujours préoccupante.

2.4.3 Recommandations

Le Gouvernement guinéen a élaboré en 2003 avec l'appui de la FAO une stratégie nationale de sécurité alimentaire en Guinée. Cette stratégie a pour objectif global la réduction de moitié du nombre de personnes sous-alimentées à l'horizon 2015.

Elle est axée principalement sur les deux aspects suivants:

- L'amélioration de la disponibilité et de la stabilité alimentaire, à travers notamment le renforcement des capacités des paysans, l'appui à l'émergence d'un secteur privé agricole, le renforcement des infrastructures rurale, l'amélioration des conditions d'approvisionnement en intrants et le renforcement des services d'appui du monde rural (recherche, vulgarisation etc.) et
- L'amélioration de l'accessibilité des produits alimentaires.

Ainsi, pour améliorer l'état de santé des enfants, cette stratégie doit être renforcée par des mesures de lutte contre l'insécurité alimentaire conjoncturelle, par l'intégration d'un volet d'appui nutritionnel dans tous les programmes de développement rural formulés par l'Etat, et par amélioration de l'aide alimentaire.

2.5 Cible 5: Accès aux services essentiels de santé

Améliorer la qualité des services et l'accès des pauvres aux services essentiels de santé.

2.5.1 Indicateurs

- Nombre de centres de santé intégrés et fonctionnels, et
- Nombre de postes de santé intégrés et fonctionnels.

2.5.2 Tendances

Depuis le début de la mise en œuvre de la SRP en 2002, le nombre de structures de santé en Guinée connaît une embellie (voir **Tableau 2**). Actuellement, 395 centres de santé, 604 postes de santé, 7 centres médico-chirurgicaux et 35 hôpitaux fournissent des services de santé intégrés. Dans le privé, on compte aujourd'hui plus de 75 cabinets médicaux agréés et plus de 220 pharmacies.

Tableau 2 Nombres de postes et de centres de santé intégrés de 2002 à 2004

	2002	2003	2004
Postes de Santé Intégrés	384	515	604
Centres de Santé Intégrés	371	391	395

Source: Rapport PEV, MSP 2004

Pour réussir ce pari, la Guinée a bénéficié d'un impressionnant élan de solidarité internationale à travers un partenariat au développement sanitaire. Cependant, le système de santé n'échappe pas aux effets d'un environnement complexe et changeant, caractérisé aussi bien par l'insuffisance des ressources, que par une mauvaise gestion des ressources disponibles.

2.5.3 Recommandations

Pour atteindre les objectifs du DSRP, les défis sont à relever à savoir:

- Décentraliser le système de santé,
- Développer le secteur privé de la santé, et

- Faire adopter, par la communauté, des comportements favorables à l'amélioration de la nutrition des femmes et de l'allaitement maternel dans un contexte d'analphabétisme marqué de la population.

3 OSRP 15: Incidence du SIDA réduite

Réduire l'incidence du SIDA sur le développement économique et social

3.1 Cible: Le taux de prévalence du VIH/SIDA

Maintenir le taux de prévalence du VIH/SIDA inférieur à 5% au niveau national.

3.1.1 Indicateurs

- Taux de prévalence du VIH/SIDA
- Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans

3.1.2 Tendances

Les résultats de l'enquête de séroprévalence de 2001 avaient montré que la séroprévalence avait presque doublé depuis 1996, passant de 1,5% à 2,8%. De même, le ratio homme / femme des cas notifiés est passé de 3,5 en 1991 à 0,9 en 2001, traduisant ainsi une forte féminisation de la population affectée.

Les données par groupe socio-économique indiquaient une augmentation de la séroprévalence du VIH entre 1996 et 2001:

- Femmes enceintes: 1,5% en 1996 contre 2,8% en 2001,
- Femmes libres: 32% en 1996 contre 42% en 2001, et
- Camionneurs: 5% en 1996 contre 7,5% en 2001.

En dépit de la faible prévalence du VIH/SIDA en Guinée, comparée à celle observée dans plusieurs pays voisins, la Guinée se classe dans la catégorie des pays ayant une épidémie généralisée. Cependant, les données préliminaires de l'EDS-3 (2005) nous renseignent que le niveau de la séroprévalence est de 1,5% au niveau national. Les femmes avec un taux de prévalence de 1,9% sont nettement plus infectées que les hommes (0,9%) soit un ratio d'infection de 2,1 entre les femmes et les hommes.

Selon cette même enquête, la proportion du VIH/SIDA est beaucoup plus répandue en milieu urbain qu'en milieu rural. Au niveau national, 2,4% en milieu urbain contre seulement 1,0% en milieu rural. En milieu urbain, 3,9% des femmes sexuellement actives sont atteintes, contre 0,9% en milieu rural. Pour les hommes, on note 1,1% en milieu rural et 0,6% dans les centres urbains.

L'analyse des données disponibles révèle une certaine féminisation dans la propagation du VIH/SIDA, ainsi que des taux élevés en milieu urbain. Il touche beaucoup plus les femmes que les hommes; ce à tout âge excepté le groupe d'âge de 40 à 44 ans.

Dans la catégorie des femmes, la séroprévalence est beaucoup plus sentie dans la capitale (3,4%) par rapport aux autres régions du pays. Au niveau des hommes, il est beaucoup plus prononcé à Labé que dans les autres régions, p.e. 0,6% à Conakry et 1,3% à Kankan.

Cette situation risque d'aggraver la pauvreté en Guinée si des mesures urgentes ne sont pas prises pour freiner l'évolution du fléau. En effet, il fragilise l'économie guinéenne, caractérisée par une instabilité macroéconomique continue, à travers la diminution de la qualité et de la quantité des mains d'œuvre disponibles, puisqu'il frappe d'avantage la strate la plus productive et la plus grande de la population, à savoir les femmes.

Par ailleurs, il existait de fortes inégalités entre riches et pauvres, de même qu'entre hommes et femmes, dans l'utilisation des moyens de protection contre le VIH. Ainsi les hommes et femmes les plus riches utilisent le préservatif respectivement 4 et 9,2 fois plus que les hommes et femmes les plus pauvres. Les hommes les plus pauvres et les plus riches les utilisent respectivement 4,7 et 2 fois plus que les femmes les plus pauvres et les plus riches. Cette situation est plutôt favorable à l'expansion du SIDA.

3.1.3 Recommandations

Malgré que le pays soit classé dans la catégorie des pays à pandémie généralisée, il existe des opportunités pour renforcer la lutte contre le VIH/SIDA, notamment:

- L'engagement politique au plus haut niveau, plaçant la lutte contre le SIDA parmi les priorités nationales de développement économique et de lutte contre la pauvreté;
- L'existence d'une organisation nationale réunissant le public, le privé et la société civile, favorisant le plaidoyer national et la collaboration intersectorielle pour la lutte contre le SIDA;
- L'engagement des partenaires au développement à renforcer leur appui technique et financier aux activités de lutte;
- Les possibilités de financement complémentaire des activités de lutte contre le VIH/SIDA à travers le Fond Global.

Ces opportunités doivent permettre de relever les défis ci-dessous afin de mieux combattre la maladie. Mais les obstacles sont toujours énormes. Il s'agit de l'augmentation sensible du taux d'utilisation du condom et de la réduction significative de la prévalence des infections sexuellement transmissibles (IST) dans un contexte de résistance à l'utilisation des préservatifs, de faible pouvoir économique de la population, d'analphabétisme élevé, de sexualité précoce des adolescents, et de faiblesse du budget national alloué à la lutte contre le VIH/SIDA.

Par ailleurs, pour juguler l'évolution de la maladie, on devrait mettre en œuvre une politique de prise en charge intégrale des Personnes Vivant avec le VIH (PVV): le dépistage du VIH, l'accès aux médicaments pour les malades, la distribution des ARV, et la prise en charge psychosociale et communautaire.

4 OSRP 16: Accès à l'eau potable pour les populations rurales amélioré

Améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations rurales

4.1 Cible: La ration d'eau par jour et par habitant

Porter le taux d'accès à l'eau de la population rurale de 55%, avec une ration de 10 litres d'eau par jour et par habitant.

4.1.1 Indicateurs

- Ménages ayant accès à une source d'eau potable (en %),
- Nombre de forages réalisés,
- Nombre de puits réalisés,
- Nombre de sources d'eau aménagées.

4.1.2 Tendances

Le développement des infrastructures de base, dont l'hydraulique, est au cœur des principaux objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Selon les données de l'EIBEP (2002), le taux d'accès à l'eau potable s'élève à 62%, soit un gain de 13% points par rapport au taux de 1999. Cette amélioration a été moins forte dans les zones rurales, avec un taux d'accès qui a passé de 45% à 52,3%, alors qu'il s'est établi à 85,6% en zone urbaine au cours de la même période.

Il est à noter que, dans les zones rurales, les forages constituent la principale source d'approvisionnement en eau potable: 45,1% des ménages ruraux utilisent les forages comme source d'approvisionnement en eau, contre 6,5% pour les puits protégés et sources aménagées. Par contre, dans les centres urbains, 71,4% des ménages utilisent le robinet et seulement 4,7% les forages.

Pour y arriver à ce niveau, le Gouvernement a élaboré un programme décennal d'investissement réparti en trois phases: 2001-2003, 2004-2007 et 2008-2010.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, les actions ci-après ont été menées, entre autres, au cours de la période 2001-2004:

- Achèvement du projet d'hydraulique urbaine de 7 villes,
- Réalisation des travaux d'adduction d'eau dans d'autres centres urbains (Boffa et Télimélé), ce qui fait 26 sur 33 villes dotées d'un réseau d'adduction d'eau,
- Réalisation de 10.000 nouveaux branchements subventionnés par la Société des Eaux de Guinée (SEG) à un coût symbolique de 19.400 FG,
- Construction de réseaux secondaires et tertiaires,
- Renforcement des capacités des installations de production de Siguiri, et
- Réalisation, depuis 2002, de 1698 points d'eau (voir **Tableau 3**).

Tableau 3 Nombre de points d'eau réalisés de 1997 à 2004

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Forages réalisés	346	314	506	730	707	741	646	291
Puits réalisés	111	13	0	4	16	8	12	0
Sources aménagées	4	28	25	13	10	0	0	0
Points d'eau (total)	461	355	531	747	733	749	658	291

Source: SNAPE

Si des progrès réels ont été accomplis au niveau national, il est à noter cependant qu'au niveau de la capitale, les conditions d'approvisionnement en eau potable se sont sensiblement dégradées au cours des deux dernières années. En effet, plusieurs quartiers de la capitale sont aujourd'hui privés d'eau du robinet. D'autres quartiers qui ont bénéficié de nouvelles extensions du réseau de distribution ne sont pas encore desservies en eau potable.

4.1.3 Recommandations

Dans le cadre des réformes engagées, avec l'appui des partenaires au développement, le Gouvernement guinéen a poursuivi le développement des infrastructures de base et a concédé à des partenaires privés la gestion du secteur. Cependant, au terme de plusieurs années de partenariat, l'expérience s'est avérée peu concluante. La gestion du secteur se caractérise par une persistance de la fraude, un prix de l'eau relativement élevé comparé au pouvoir d'achat des populations et un rendement commercial particulièrement bas. Il s'en est suivi un retrait des partenaires extérieur, la situation ne s'est pas améliorée avec la gestion publique du secteur.

Pour redresser la situation, les efforts devront être focalisés sur:

- L'amélioration du rendement commercial à travers notamment la lutte contre la fraude et la réhabilitation du réseau de distribution,
- Le renforcement des capacités de production,
- L'évolution institutionnelle vers la gestion privée du secteur, et
- Une tarification des prix en faveur des pauvres.

Dans les zones rurales, la politique sera de poursuivre la réalisation de points d'eau (forages, puits, sources aménagées etc.) avec l'implication et la responsabilisation des communautés locales pour assurer la gestion et la pérennisation des infrastructures. Dans cette perspective, des mesures soutenues doivent être envisagées par le Gouvernement et un appui conséquent des partenaires serait requis.

5 OSRP 17: Energies électriques et renouvelables fournies

Améliorer les conditions de vie des populations rurales par la fourniture de l'énergie électrique et des énergies renouvelables

Sans indicateurs.

On note que l'énergie figure aussi dans l'Axe de la SRP. (Voir la partie 2 du rapport présent, chapitre 5.)

6 OSRP 18: Développement durable des établissements humains assuré

Assurer un développement durable des établissements humains (Agenda HABITAT II)

Sans indicateurs.

Note: Dans le DSRP, Annexe 1, cet Objectif a été précisé de manière suivante :

Objectifs détaillés et stratégies ou activités proposées:

- ***Assurer l'assainissement des zones d'habitation et la protection de l'environnement:***
 - o Production d'ouvrage d'assainissement d'eaux pluviales à Conakry et dans les villes secondaires.
 - o Production de déchetteries à Conakry et dans les villes secondaires,
 - o Restauration des zones écologiques à Conakry et dans les villes secondaires.
- ***Favoriser l'accès aux logements et services connexes convenables à tous les guinéens:***
 - o Viabilisation de terrains à Conakry et dans les villes secondaires,
 - o Production de logement à Conakry et dans les villes secondaires,
 - o Restructuration de quartiers anciens à Conakry dans les villes secondaires.
- ***Amélioration des capacités institutionnelles et humaines d'intervention dans le secteur:***
 - o Elaboration d'outils informatisés d'aide à la décision dans les domaines de l'administration et de gestion foncière, du cadastre, de l'aménagement, et de l'habitat,
 - o Actualisation et élaboration d'outils de planification et de programmes de développement spécial dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'aménagement et du développement Régional, de l'aménagement des villes, l'Habitat et de l'urbanisme,
 - o Actualisation et élaboration d'outils de gestion dans les domaines de la gestion foncière et domaniale, de l'aménagement du territoire et du développement des villes, du développement et du financement de l'Habitat,
 - o Appui aux structures opérationnelles et spécialisées dans les domaines de la gestion foncière et domaniale, de l'aménagement et de l'équipement des terrains, de la promotion et de la gestion immobilière, du financement des logements sociaux et économiques,
 - o Formation et assistance technique,
 - o Amélioration du cadre de travail,
 - o Construction et équipement du siège du MUH,

- Construction des sièges des Inspections Régionales de l'Urbanisme et l'Habitat.
- **Lutter contre la disparité régionale et le sous-équipement des espaces régionaux:**
 - Mise en œuvre de projets de développement régional intégré à Conakry et dans les capitales régionales

Indicateurs proposés :

- Ouvrages d'assainissement (canalisation, latrines publiques...) réalisés,
- Populations bénéficiaires (%),
- Réduction des infections liées à la salubrité,
- Propriété foncière et sécurité d'occupation garanties,
- Accès des populations à des logements convenables à prix modérés,
- Disponibilité d'outils d'aide à la décision,
- Disponibilité de documents cadre planification,
- Disponibilité de cadre référentiel structurant le traitement des dossiers du secteur de l'urbanisme et de l'habitat,
- Existence de structures opérationnelles pour le financement et la réalisation des projets d'habitat,
- Nombre de cadres formés.

Recommandation pour la prochaine phase de la SRP:

- Prise en compte de l'OMD 7, Cible 3, dont les indicateurs génériques sont :
 - Proportion de la population ayant accès aux parcelles viabilisées,
 - Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements.

7 OSRP 19: Minimum de moyen d'existence garanti

Garantir le minimum de moyen d'existence à toute la population

Sans indicateurs.

Note: Dans le DSRP, Annexe 1, cet Objectif a été précisé de manière suivante :

Objectifs détaillés et stratégies ou activités proposées:

- **Renforcer l'action sociale en faveur des groupes marginaux ou exclus sociaux:**
 - Mener les études nécessaires pour évaluer l'ampleur du problème d'exclusion, cerner les déterminants,
 - Définir une et mettre en œuvre une stratégie cohérente et pertinente pour y faire face, ceci en partenariat avec les organisations caritatives, les collectivités à la base etc.,
 - En particulier, promouvoir la formation et l'insertion et réinsertion professionnelle des personnes concernées.
- **Garantir la sécurité économique à toute la population:**
 - Définir une politique de protection sociale assortie d'un programme d'extension progressive d'une couverture sociale adaptée aux besoins et priorités des populations,
 - Renforcer le programme de stratégies et techniques de lutte contre l'exclusion et la pauvreté (STEP),
 - Associer étroitement les organisations professionnelles et syndicales et les ONG dans la conduite de ce processus.

Indicateurs proposés:

- Nombre de personnes bénéficiaires,
- Personnes devenues économiquement autonomes (%),

- Population bénéficiant de la couverture sociale (%),
- L'équilibre financier des structures de protection sociale.

Recommandation pour la prochaine phase de la SRP:

- Dans le sens large, cet indicateur peut être considéré comme quasiment identique à celui de la réduction, voire l'éradication de la pauvreté monétaire.
- Au niveau de la protection sociale et de la lutte contre l'exclusion, il peut figurer en tant qu'aspect transversal.

Camara, Mamadou: L'évolution des 56 indicateurs de suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en Guinée. Conakry, janvier 2006.

Partie 4: Indicateurs de suivi de l'Axe 3 (Gouvernance)

Sommaire

1	OSRP 20: Plein épanouissement économique et social de la femme assuré	2
1.1	Cible 1: L'équité des opportunités	2
1.1.1	Indicateurs	2
1.1.2	Tendances	2
1.1.3	Recommandations	2
1.2	Cible 2: La situation de la femme	2
1.2.1	Indicateurs	2
1.2.2	Tendances	2
1.2.3	Recommandations	3
2	OSRP 21: Bases préalables au succès de la SRP créées	3
2.1	Cible: La sécurité et la stabilité	3
2.1.1	Indicateurs	4
2.1.2	Tendances	4
2.1.3	Recommandations	5
3	OSRP 22: Cadre institutionnel et humain favorisant le développement et la lutte contre la pauvreté mis en place	5
3.1	Cible: Les capacités institutionnelles et humaines	5
3.1.1	Indicateurs	5
3.1.2	Tendances	5
3.1.3	Recommandations	6

Liste des figures

Figure 1	Sièges occupés par des femmes à l'Assemblée Nationale, 1995 et 2002 (%)	3
Figure 2	Pourcentage des femmes dans l'administration publique	3
Figure 3	Nombre d'organisations accréditées par le SACCO, 2001 et 2004	6

Rappel des objectifs de l'Axe 3 de la SRP

Pour atteindre l'objectif global de la stratégie, 25 objectifs généraux ont été définis, dont trois liés à l'Axe 3 de la SRP, à savoir:

- Assurer le plein épanouissement économique et social de la femme,
- Créer les bases préalables au succès de la stratégie et
- Mettre en place un cadre institutionnel et humain à même de favoriser le développement et la lutte contre la pauvreté.

1 OSRP 20: Plein épanouissement économique et social de la femme assuré

Assurer le plein épanouissement économique et social de la femme

1.1 Cible 1: L'équité des opportunités

Assurer à la femme les mêmes opportunités économiques qu'à l'homme

1.1.1 Indicateurs

- Rapport filles / garçons au primaire
- Rapport filles / garçons au secondaire
- Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 19 ans par rapport aux hommes

1.1.2 Tendances

(voir Partie 3, revue des indicateurs de l'Axe 2, volet éducation)

1.1.3 Recommandations

(voir Partie 3, revue des indicateurs de l'Axe 2, volet éducation)

Pour la prochaine phase de la SRP, il est aussi recommandé d'introduire les indicateurs suivants (voir OMD 3):

- Rapport filles / garçons au tertiaire (enseignement supérieur),
- Proportion des femmes employées dans l'Administration Publique.

1.2 Cible 2: La situation de la femme

Favoriser la promotion sociale de la femme

1.2.1 Indicateurs

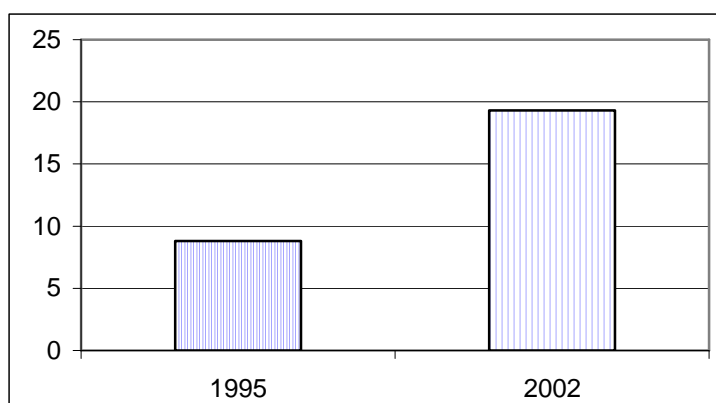
- Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national

1.2.2 Tendances

En 1995 les femmes occupaient environ 9% des sièges au parlement national, soit 10 femmes sur total de 114 députés. Ce taux s'est amélioré toutefois en se situant à 19% environ soit 22 femmes sur 114 en 2002 (voir **Figure 1**, page suivante).

Dans le Gouvernement on compte 6 femmes sur 30 ministres, 2 maires de communes urbaines sur 38. Dans l'administration publique, les femmes ne représentent que 23% de l'effectif total des fonctionnaires.

Figure 1 *Sièges occupés par des femmes à l'Assemblée Nationale, 1995 et 2002 (%)*



Source: Assemblée Nationale, 2004

Le pourcentage des femmes dans l'administration selon l'hierarchie diminue au fur et à mesure que le niveau de l'hierarchie augmente. De 37% dans l'hierarchie C; elles ne représentent que 14% dans l'hierarchie A (voir **Figure 2**).

Figure 2 *Pourcentage des femmes dans l'administration publique*

Hierarchie	Femmes
A	14%
B	24%
C	37%

Source: Second rapport sur OMD, 2004

Dans le secteur parapublic (ensemble des établissements publics à gestion autonome, qu'ils soient à caractère administratif ou industriel et commercial), on compte 7 postes de direction dont un seul occupé par une femme, 52 chefs de services dont 6 femmes, 67 chefs de section dont 9 femmes, soit 13% de responsabilité féminine au total.

Dans la vie active, l'égalité entre les hommes et les femmes dans le processus décisionnel est loin d'être établi. Toutefois l'écart se réduit d'année en année.

1.2.3 Recommandations

Pour assurer à la femme les mêmes opportunités économiques qu'à l'homme et de favoriser la promotion sociale de la femme, les défis à relever sont principalement les suivants:

- La prise en compte des réalités sociales des femmes par les décideurs,
- Le renforcement de la participation des filles et des femmes au système éducatif,
- La promotion d'un environnement socioculturel favorable à l'amélioration du statut de la femme.

2 OSRP 21: Bases préalables au succès de la SRP créées

Créer les bases préalables au succès de la SRP

2.1 Cible: La sécurité et la stabilité

Renforcer la sécurité et la stabilité

2.1.1 Indicateurs

- Nombre de commissariats de proximité créés

2.1.2 Tendances

En matière de lutte contre la corruption, plusieurs actions ont été menées:

- L'élaboration d'une stratégie de lutte contre la corruption assortie d'un plan d'actions validé par l'ensemble des régions du pays,
- L'ouverture de plusieurs chantiers d'investigations financières et économiques,
- La mise en place et équipement de 4 antennes régionales de lutte contre la corruption,
- La réalisation de plusieurs outils pédagogiques (film documentaire, pièces de théâtre en langue nationale, bandes dessinées pour le milieu scolaire...) pour l'information, la sensibilisation et la stigmatisation de la corruption,
- L'organisation d'une campagne de sensibilisation dans 12 préfectures (sur les 33 que compte le pays),
- La réalisation d'une enquête nationale sur la corruption afin de renforcer les moyens de la combattre.

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Corruption en Guinée (ENACOG) réalisée en 2003, la corruption a une prévalence élevée en Guinée. L'indice général de la corruption générale est de 36% contre 32% en Sierra Léone et 28% en Zambie. Selon les résultats de l'enquête, le phénomène touche tout le pays et même des secteurs stratégiques de l'Etat. Le Département de l'Urbanisme et Habitat détient le plus grand indice (64%) dépassant largement le niveau national. Les Départements de la Fonction Publique et Emploi (43%), de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (42%), de l'Administration du Territoire et Décentralisation (42%) et de la Sécurité (40%) suivent. Les secteurs sociaux (santé et éducation) sont affectés par le fléau dans une moindre mesure.

Les principales pratiques de corruption en Guinée sont les paiements de pots de vin pour contourner les règles, pour corrompre les décisions légales ou pour obtenir des contrats, des licences ou des permis avec les services publics. L'ENACOG estime à environ 469 milliards de FG (soit 180 millions de dollars) la valeur des pots de vin versés annuellement par des entreprises aux services de l'administration publique. Ce montant correspond à 9,3% du PIB en 2003.

Les entreprises du secteur commerce sont les principales touchées par cette activité illicite. Elles ont payé 94% de la valeur totale des pots de vin. Les entreprises évoluant dans le secteur du transport et de stockage ont payé 17,64 milliards FG (soit 4%) et autres secteurs (2%). Par ailleurs, le principe de la comptabilité en partie double montre que parmi les services administratifs publics, la Douane profite de 34% de la valeur des pots de vin versés annuellement. Elle est suivie de la SOTELGUI (15%), de l'EDG (6%) et des impôts et taxes (3%).

La corruption a un effet négatif sur l'environnement des affaires. Elle affecte sérieusement l'économie du pays et contribue à l'aggravation de la pauvreté. En effet, elle augmente, par le mécanisme du marché, les coûts de transaction des entreprises. Les petites entreprises payent 18% de la valeur de leurs contrats sous forme de pots de vin. Par ricochet, cela induit une augmentation des prix de ventes des produits et contribue ainsi à l'inflation qui mine de jour en jour les économies des ménages. Ces derniers paient 3% de leurs revenus en pots-de vin, affectant ainsi leur pouvoir d'achat et leurs conditions de vie.

Dans le domaine du renforcement du système judiciaire, 9 palais de justice ont été réhabilités et équipés, contre un objectif de 19 palais de justice, pour la période 2001 et 2003. D'importantes mesures ont été également envisagées pour améliorer le cadre des affaires: La

mise en place des actes uniformes du traité de l'OHADA, la poursuite de la formation des magistrats aux textes de l'OHADA, et l'adoption du statut particulier de la magistrature. Malheureusement, les informations disponibles sur la réalisation de ces activités sont très fragmentaires.

Parallèlement, le Gouvernement a pris d'importantes mesures pour renforcer la sécurité, notamment dans les grands centres urbains. Il s'agit, entre autres, des mesures suivantes:

- La mise en place de 13 brigades anti-criminalités (BAC),
- Le renforcement du parc radiocommunication par l'apport de 100 nouveaux walkies-talkies, 15 nouveaux postes fixes HF et 20 postes fixes VHF,
- Le lancement du 1717 (police secours),
- La mise en place des Services Nationaux de Prévention et de Répression contre la Drogue, et
- La création de 4 «commissariats de proximité», à savoir des commissariats de Tombolia, Kobaya, Sonfoniya et Kountiya.

2.1.3 Recommandations

Les efforts du gouvernement orientés vers la lutte contre la corruption doivent être renforcés. Des mesures permettant d'encourager l'impunité, la formation et la sensibilisation des acteurs à tous les niveaux doivent être appuyées.

L'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) doit être soutenue, et l'ENACOG doit être pérennisée avec des périodicités de 4 ans au maximum.

3 OSRP 22: Cadre institutionnel et humain favorisant le développement et la lutte contre la pauvreté mis en place

Mettre en place un cadre institutionnel et humain à même de favoriser le développement et la lutte contre la pauvreté

3.1 Cible: Les capacités institutionnelles et humaines

Renforcer les capacités institutionnelles et humaines du pays

3.1.1 Indicateurs

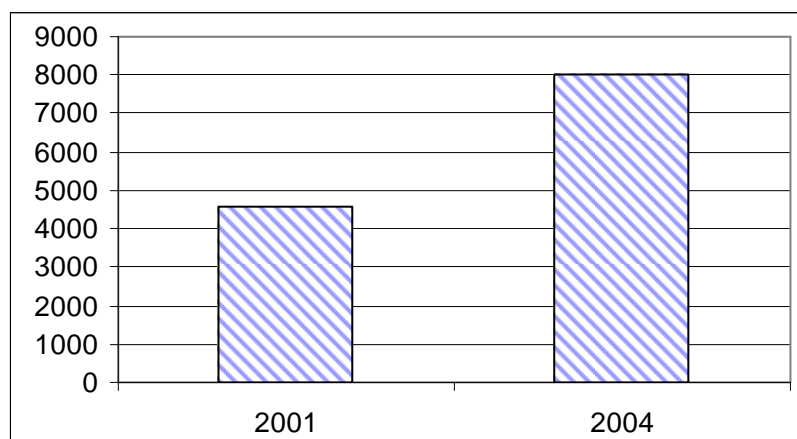
- Nombre d'organisations de la société civile créées

3.1.2 Tendances

La société civile ne possède pas encore toutes les aptitudes pour établir les bases d'un véritable partenariat avec l'Etat et les autres acteurs du développement. Conscient que la faiblesse des capacités actuelles des acteurs de la société civile et des collectivités locales affecte l'efficacité de leur participation, des actions de renforcement des capacités ont été mises en œuvre en vue d'une plus grande efficacité de ces envers les producteurs.

En 2001, on comptait en Guinée 690 ONG nationales, 78 ONG étrangères et environ 3.800 coopératives et groupements, ce qui faisait au total 4.568 organisations. En 2004, selon les informations fournies par la section suivi-évaluation du SACCO, le nombre d'organisations de la société civile (les ONG, les groupements, les coopératives et les associations locales de développement) est de plus 8.000, dont environ 3000 ONG et associations locales de développement et plus de 5.000 groupements et de coopératives. Cependant, ces chiffres sont à considérés avec prudence, car nombreuses de ces entités demeurent fictives.

Figure 3 Nombre d'organisations accréditées par le SACCO, 2001 et 2004



Source: SACCO/ MATD

3.1.3 Recommandations

Dans le domaine du développement rural, un partenariat fondé sur la confiance et le consensus entre l'Etat, la société civile et les collectivités locales doit être construit et renforcé. A ce niveau, des indicateurs pertinents et fiables restent à définir.